

SECTION ORDURES MÉNAGÈRES

COMpte ADMINISTRATIF



PRÉSENTATION **M57**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissements publics communaux et de coopération intercommunale : SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 259102705000011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE YERRES

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Budget Ordures Ménagères (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget - Résultats	6
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
B1 - Equilibre financier - Investissement	10
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	11
C1 - Balance générale - Dépenses	12
C2 - Balance générale - Recettes	13

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	15
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	18
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	20
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	21
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	22
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	23
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	25
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	45
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	50
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	51
B13 - Opérations liées aux cessions	52
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D12 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	56
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	58
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Informations statistiques	Valeurs
Population totale	180719
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
Informations fiscales (N-2)	
Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	131,12 Euros
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	138,35 Euros
3 Dépenses d'équipement brut / population	58,87 Euros
4 Encours de dette / population (2) (3)	198,72 Euros
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	39,51%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	107,89%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	143,63%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « ou du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

		I
	C1	

RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	36 899 117,65	30 763 689,20	12 207 621,24 A1
Investissement	9 194 576,40	2 740 883,66 (2)	11 178 338,65 A2
Dont 1068		0,00	
Fonctionnement	27 704 541,25	28 022 805,54 (3)	1 029 282,59 A3
			1 347 546,88

RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	1 + II	1 961 885,22 III + IV	0,00 B1
Investissement	I	1 961 885,22 III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3
			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
	(6)	
TOTAL	A1 + B1	4 110 307,57
Investissement	A2 + B2	2 762 760,69
Fonctionnement	A3 + B3	1 347 546,88

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
- (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédant.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 961 885,22
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		53 649,89
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		1 352 882,56
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		555 352,77
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE
VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEFENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	A	27 704 541,25	28 022 805,54
Section d'investissement	B	9 194 576,40	2 740 883,66
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	1 029 282,59 (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	11 178 338,65 (si excédent)
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		36 899 117,65 = A + B + C + D	42 971 310,44 = G + H + I + J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)			
Section de fonctionnement	E	0,00	0,00
Section d'investissement	F	1 961 885,22	0,00
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		1 961 885,22	0,00
		= E + F	= K + L
RESULTAT CUMULE			
Section de fonctionnement	= A + C + E	27 704 541,25	29 052 086,13 = G + I + K
Section d'investissement	= B + D + F	11 156 461,62	13 919 222,31 = H + J + L
TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	38 861 002,87	42 971 310,44 = G + H + I + J + K + L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT		B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		26 613,29
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	83 016,25	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	994 236,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	4 829 639,23	0,00
Total des réalisations d'équipement		5 906 892,34	26 613,29
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	404 927,06
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 274 949,56	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		3 274 949,56	404 927,06
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		9 181 841,90	431 540,35
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	12 734,50	2 309 343,31
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		12 734,50	2 309 343,31

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	9 194 576,40	II + IV	2 740 883,66
-------	---------	--------------	---------	--------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	11 178 338,65
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	9 194 576,40	II + IV + VI + VII	13 919 222,31
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			4 724 645,91	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT		B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	13 509 531,39	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 028 684,08
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	9 713 038,82	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	23 310 054,20
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	370 111,55	75 Autres produits de gestion courante (1)	450 510,75
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	70 743,56
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	23 592 681,76	Total recettes de gestion des services	25 859 992,59
66 Charges financières	1 802 372,24	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	143,94	77 Produits spécifiques (1)	526,23
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	2 149 552,22
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 25 395 197,94	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 28 010 071,04

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 309 343,31	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	12 734,50
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 2 309 343,31	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 12 734,50

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	27 704 541,25	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	28 022 805,54

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 029 282,59

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	27 704 541,25	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	29 052 088,13

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 347 546,88

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	12 693,00	12 693,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 274 949,56	0,00	3 274 949,56
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		41,50	41,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	83 016,25	0,00	83 016,25
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	994 236,86	0,00	994 236,86
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	4 829 639,23	0,00	4 829 639,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'Investissement – Total	9 181 841,90	12 734,50	9 194 576,40

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	13 509 531,39		13 509 531,39
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	9 713 038,82		9 713 038,82
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	370 111,55	0,00	370 111,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 802 372,24	0,00	1 802 372,24
67	Charges spécifiques (9)	143,94	536,73	680,67
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 308 806,58	2 308 806,58
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	25 395 197,94	2 309 343,31	27 704 541,25

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	404 927,06	0,00	404 927,06
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	26 613,29	0,00	26 613,29
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral, et régul. d'opérations		448,73	448,73
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	88,00	88,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		2 276 197,89	2 276 197,89
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		32 608,69	32 608,69
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	431 540,35	2 309 343,31	2 740 883,66

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour Information R001 Solde d'exécution positif reporté	11 178 338,65
---	---------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	70 743,56		70 743,56
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 028 684,08		2 028 684,08
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	23 310 054,20		23 310 054,20
75 Autres produits de gestion courante (8)	450 510,75	0,00	450 510,75
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	526,23	12 734,50	13 260,73
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	2 149 552,22	0,00	2 149 552,22
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	28 010 071,04	12 734,50	28 022 805,54

Pour Information R002 Résultat positif reporté	1 029 282,59
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - CA - 2021

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	A
TOTAL	13 939 590,65	9 194 576,40	1 961 885,22	2 783 129,03	0,00	9 194 576,40	
018 RSA	0,00	0,00	53 649,89	173 084,30	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	309 750,44	83 016,25	0,00	0,00	0,00	83 016,25	
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	1 352 882,56	570 752,83	0,00	994 236,86	
21 Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	2 917 872,25	994 236,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	4 829 639,23	555 352,77	2 034 282,96	0,00	4 829 639,23	
23 Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	10 646 897,65	5 906 892,34	1 961 885,22	2 778 120,09	0,00	5 906 892,34	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 280 000,00	3 274 949,56	0,00	5 050,44	5 050,44	3 274 949,56	
18 Cpte de liaison : affectation (PA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	3 280 000,00	3 274 949,56	0,00	5 050,44	0,00	3 274 949,56	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	13 926 897,65	9 181 841,90	1 961 885,22	2 783 170,53	0,00	9 181 841,90	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	12 693,00	12 734,50		-41,50		12 734,50	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00	
Total des dépenses d'ordre	12 693,00	12 734,50		-41,50		12 734,50	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	13 939 590,65	9 194 576,40	1 961 885,22	2 783 129,03	0,00	9 194 576,40	

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre {D1 040 = RF 042}.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre {D1 041 = RI 041}.

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III			III	
		A				
					Crédits sans emploi	
					(2)	
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)			Réalisations Titres émis	
TOTAL		2 761 252,00			Restes à réaliser au 31/12 (1)	
018	RSA	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	2 740 883,66	0,00	0,00
13		Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	20 000,00	26 613,29	0,00	0,00
16		Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	-6 613,29
20		Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
204		Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21		Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
22		Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
23		Total des recettes d'équipement	20 000,00	26 613,29	0,00	-6 613,29
10		Dotations, fonds divers et réserves	404 828,00	404 927,06	0,00	-99,06
138		Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18		Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26		Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024		Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	
		Total des recettes financières	404 828,00	404 927,06	0,00	-99,06
45		Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total des recettes réelles	424 828,00	431 540,35	0,00	-6 712,35
021		Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040		Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	2 336 424,00	2 309 343,31	0,00	27 080,69
041		Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
		Total des recettes d'ordre	2 336 424,00	2 309 343,31	0,00	27 080,69
		Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	11 178 338,65			
		Total des recettes d'investissement cumulées	13 939 590,65	13 919 222,31	0,00	20 368,34

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour ménibre, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Df 040 = Rf 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Df 041 = Rf 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	13 939 590,65	9 194 576,40	1 961 885,22	2 783 129,03	0,00	9 194 576,40	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	309 750,44	83 016,25	53 649,89	173 084,30	0,00	83 016,25	
2031 Frais d'études	302 407,18	54 688,04	53 490,90	194 228,24	0,00	54 688,04	
2051 Concessions, droits similaires	7 343,26	28 328,21	158,99	-21 143,94	0,00	28 328,21	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	2 917 872,25	994 236,86	1 352 882,56	570 752,83	0,00	994 236,86	
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
2128 Autres agencements et aménagements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
21351 Bâtiments publics	106 214,32	18 886,81	29 236,20	58 091,31	0,00	18 886,81	
2138 Autres constructions	122 784,00	0,00	0,00	122 784,00	0,00	0,00	
2145 Construict® sol autre - Installat® géné.	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	
21533 Réseaux câblés	20 000,00	7 872,00	0,00	12 128,00	0,00	7 872,00	
21568 Autre matériel, outillage incendie	2 800,00	3 114,78	0,00	-314,78	0,00	3 114,78	
21573 Matériel rouulant	1 449 989,55	337 381,80	1 225 808,00	-113 198,25	0,00	337 381,80	
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	842 462,50	435 627,53	53 235,88	353 559,09	0,00	435 627,53	
21828 Autres matériels de transport	75 000,00	126 880,01	12 091,32	-63 971,33	0,00	126 880,01	
21838 Autre matériel informatique	210 580,88	39 372,08	20 296,54	150 912,26	0,00	39 372,08	
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	5 342,00	4 957,72	0,00	384,28	0,00	4 957,72	
2188 Autres immobilisations corporelles	32 699,00	20 144,13	12 216,62	338,25	0,00	20 144,13	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 419 274,96	4 829 639,23	555 352,77	2 034 282,96	0,00	4 829 639,23	
2314 Constructions sur sol d'autrui	932 016,96	0,00	0,00	932 016,96	0,00	0,00	
2315 Install., matériel et outil. technique	1 102 266,00	0,00	0,00	1 102 266,00	0,00	0,00	
2318 Autres immo. corporelles en cours	5 384 992,00	4 829 639,23	555 352,77	0,00	0,00	4 829 639,23	
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	10 646 897,65	5 906 892,34	1 961 885,22	2 778 120,09	0,00	5 906 892,34	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 280 000,00	3 274 949,56	0,00	5 050,44	3 274 949,56		
1641 Emprunts en euros	3 280 000,00	3 274 949,56	0,00	5 050,44	3 274 949,56		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AP
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	3 280 000,00	3 274 949,56	0,00	5 050,44	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	13 926 897,65	9 181 841,90	1 961 885,22	2 783 170,53	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	12 693,00	12 734,50	-41,50	12 734,50
	Reprise sur autofinancement antérieur	12 693,00	12 734,50	-41,50	12 734,50
13912	Subv. transf. Régions Plus ou moins-values sur cession immo.	12 693,00	12 693,00	0,00	12 693,00
192	Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	12 693,00	12 734,50	-41,50	12 734,50	0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – R&R au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a au total de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA		III	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1	

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

	III – ADOPTION DU CA	III
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + BAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	
		TOTAL	2 761 252,00	2 740 883,66	0,00	20 368,34	
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		20 000,00	26 613,29	0,00	-6 613,29	
1312	Subv. transf. Régions		20 000,00	19 220,37	0,00	7 392,92	
1322	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)		0,00	7 392,92	0,00	-7 392,92	
16	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Subventions d'équipement versées (5) (11)		0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Immobilisations corporelles (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement			20 000,00	26 613,29	0,00	-6 613,29	
10	Dotations, fonds divers et réserves		404 828,00	404 927,06	0,00	-99,06	
10222	FCTVA		404 828,00	404 927,06	0,00	-99,06	
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières			404 828,00	404 927,06	0,00	-99,06	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles			424 828,00	431 540,35	0,00	-6 712,35	
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)		2 336 424,00	2 309 343,31	0,00		
192	Plus ou moins-values sur cession immo.		0,00	448,73	-448,73		
21838	Autre matériel informatique		0,00	88,00	-88,00		
28041482	Subv. Autres crés:Bâtiments,installations		3 000,00	3 000,00	0,00		
28051	Concessions et droits similaires		12 980,00	3 584,50	9 395,50		
28121	Plantations d'arbres et d'arbusques		227,00	226,28	0,72		
281351	Bâtiments publics		107 106,00	41 609,19	65 496,81		
28138	Autres constructions		159 816,00	163 986,00	-4 170,00		
28148	Construc" sol autrefois - Autres construct		41 310,00	41 356,00	-46,00		
281533	Réseaux câblés		3 739,00	3 738,60	0,40		
281538	Autres réseaux		1 630,00	1 630,00	0,00		
281568	Autre matériel, outillage incendie		742,00	741,52	0,48		

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordres Ménagères - CA - 2021

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (B2 + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2815731	<i>Matériel roulant</i>	769 159,00		807 667,57	-38 508,57
28158	<i>Autres inst., matériel, outil, techniques</i>	732 467,00		735 102,65	-2 635,65
28181	<i>Installations générales, aménag't divers</i>	340 668,00		340 668,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	37 873,00		37 872,79	0,21
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	63 206,00		64 940,51	-1 734,51
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	4 795,00		4 794,93	0,07
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	25 097,00		25 279,35	-182,35
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	32 609,00		32 608,69	0,31
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 336 424,00		2 309 343,31	27 080,69

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RV 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RV 041.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BR + BM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	DÉPENSES			Pour information, réalisations gérées hors AE
				Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	
	TOTAL	28 194 666,81	23 161 649,50	4 542 891,75	0,00	490 125,56	0,00
011	Charges à caractère général (3)	13 720 728,59	11 793 091,91	1 716 439,48	0,00	211 197,20	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 720 577,00	9 708 491,82	4 547,00	0,00	7 538,18	9 713 038,82
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	398 710,00	313 072,19	57 039,36	0,00	28 598,45	370 111,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		23 840 015,59	21 814 655,92	1 778 025,84	0,00	247 333,83	0,00
66	Charges financières	2 008 227,22	-962 493,67	2 764 865,91	0,00	205 854,98	1 802 372,24
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	143,94	0,00	0,00	9 856,06	143,94
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 018 227,22	-962 349,73	2 764 865,91	0,00	215 711,04	1 802 516,18
Total des dépenses réelles		25 858 242,81	20 852 306,19	4 542 891,75	0,00	463 044,87	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00				25 395 197,94
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 336 424,00	2 309 343,31				2 309 343,31
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00				0,00
Total des dépenses d'ordre		2 336 424,00	2 309 343,31				2 309 343,31
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		28 194 666,81	23 161 649,50	4 542 891,75	0,00	490 125,56	0,00
							27 704 541,25

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	
		B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts		Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			
	TOTAL	27 165 384,22	28 022 805,54	0,00	0,00	-857 421,32
013	Atténuations de charges (3)	80 000,00	70 743,56	0,00	0,00	9 256,44
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 440 000,00	2 028 684,08	0,00	0,00	-588 684,08
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	23 274 539,00	23 310 054,20	0,00	0,00	-35 515,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	208 600,00	450 510,75	0,00	0,00	-241 910,75
Total des recettes de gestion des services		25 003 139,00	25 859 992,59	0,00	0,00	-856 853,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	526,23	0,00	0,00	-526,23
78	Reprises amort., prov. dépréciations, (semi-budgétaires) (3)	2 149 552,22	2 149 552,22			0,00
Total des recettes financières		2 149 552,22	2 150 078,45	0,00	0,00	-526,23
Total des recettes réelles		27 152 691,22	28 010 071,04	0,00	0,00	-857 379,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 693,00	12 734,50			-41,50
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		12 693,00	12 734,50			41,50
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 029 282,59				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		28 194 666,81		29 052 088,13	0,00	-857 421,32

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées hors AE	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
							B1	III
011	Charges à caractère général (4)	28 194 666,81	23 161 649,50	4 542 891,75	0,00	490 125,56	0,00	27 704 541,25
60611	Eau et assainissement	840,00	360,97	0,00	0,00	479,03	0,00	360,97
60612	Energie - Électricité	26 000,00	30 139,89	0,00	0,00	-4 139,89	0,00	30 139,89
60622	Carburants	714 000,00	734 737,19	8 883,08	0,00	-29 620,27	0,00	743 620,27
60623	Alimentation	12 000,00	3 847,00	2 121,47	0,00	6 031,53	0,00	5 968,47
60628	Autres fournitures non stockées	5 915,00	3 047,52	2 757,02	0,00	110,46	0,00	5 804,54
60631	Fournitures d'entretien	17 700,00	15 977,96	0,00	0,00	1 722,04	0,00	15 977,96
60632	Fournitures de petit équipement	468 500,00	407 018,96	38 981,14	0,00	22 499,90	0,00	446 000,10
60636	Habillement et vêtements de travail	108 000,00	103 852,56	4 726,89	0,00	-579,45	0,00	108 579,45
6064	Fournitures administratives	11 150,00	8 612,08	1 143,74	0,00	1 394,18	0,00	9 755,82
6068	Autres matières et fournitures	75 000,00	72 713,23	1 157,89	0,00	1 128,88	0,00	73 871,12
6078	Autres marchandises	5 700,00	5 344,06	0,00	0,00	355,94	0,00	5 344,06
611	Contrats de prestations de services	10 715 295,59	9 088 889,72	1 491 042,33	0,00	135 363,54	0,00	10 579 932,05
6132	Location immobilières	12 500,00	12 413,53	0,00	0,00	86,47	0,00	12 413,53
61351	Matériel roulant	89 800,00	63 055,67	11 465,14	0,00	15 279,19	0,00	74 520,81
61358	Autres	88 904,00	46 633,45	9 847,99	0,00	32 422,56	0,00	56 481,44
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	8 189,20	711,60	0,00	99,20	0,00	8 900,80
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	23 000,00	12 323,14	17 354,16	0,00	-6 677,30	0,00	29 677,30
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00	529,38	0,00	1 470,62	0,00	529,38
615232	Entretien, réparations réseaux	51 500,00	55 740,59	21 860,84	0,00	-26 101,43	0,00	77 601,43
61551	Entretien matériel roulant	404 000,00	399 703,65	18 646,83	0,00	-14 350,48	0,00	418 350,48
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 1170,00	1 563,41	0,00	0,00	4 606,59	0,00	1 563,41
6156	Maintenance	35 660,00	29 172,60	6 777,60	0,00	-290,20	0,00	35 950,20
6168	Autres primes d'assurance	233 635,00	242 321,78	0,00	0,00	-8 686,78	0,00	242 321,78
617	Etudes et recherches	20 710,00	14 290,20	0,00	0,00	6 419,80	0,00	14 290,20
6182	Documentation générale et technique	19 557,00	6 321,73	5 624,12	0,00	7 611,15	0,00	11 945,85
6184	Versements à des organismes de formation	129 000,00	129 002,22	13 790,40	0,00	-13 792,62	0,00	142 792,62
6185	Frais de colloques et de séminaires	23 000,00	29 422,56	0,00	0,00	-6 422,56	0,00	29 422,56
6188	Autres frais divers	1 850,00	1 752,12	0,00	0,00	97,88	0,00	1 752,12
62268	Autres honoraires, conseils	78 200,00	44 697,00	14 220,00	0,00	19 283,00	0,00	58 917,00
6227	Frais d'actes et de cointentieux	1 000,00	-231,62	4 000,00	0,00	-2 768,38	0,00	3 768,38
6231	Annonces et insertions	13 100,00	12 547,72	180,00	0,00	372,28	0,00	12 727,72
6232	Fêtes et cérémonies	29 700,00	22 070,76	0,00	0,00	7 629,24	0,00	22 070,76
6233	Foires et expositions	3 020,00	2 394,70	0,00	0,00	625,30	0,00	2 394,70
6234	Réceptions	22 000,00	11 474,73	2 214,74	0,00	8 310,53	0,00	13 689,47

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - CA - 2021

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Pour information, réalisations gérées hors AE	
						Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
6236	Catalogues et imprimés	51 300,00	37 534,26	11 889,85	0,00	1 875,89	49 424,11
6238	Divers	83 500,00	57 910,23	3 436,03	0,00	22 153,74	61 346,26
6251	Voyages, déplacements et missions	8 000,00	10 696,57	0,00	-2 696,57	0,00	10 696,57
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	7 025,50	2 277,24	0,00	7 697,26	9 302,74
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	17 353,70	0,00	0,00	646,30	17 353,70
627	Services bancaires et assimilés	400,00	174,37	0,00	0,00	225,63	174,37
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	7 250,00	0,00	0,00	2 750,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	20 500,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 031,00	0,00	0,00	-31,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	14 000,00	-300,00	300,00	0,00	14 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	34 622,00	30 016,00	0,00	0,00	4 606,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	9 720 577,00	9 708 491,82	4 547,00	0,00	7 538,18	9 713 038,82
6218	Autre personnel extérieur	2 976,10	2 975,98	0,00	0,00	0,12	2 975,98
6331	Versement mobilité	109 568,35	106 357,70	0,00	0,00	3 210,65	106 357,70
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26 751,15	26 748,00	0,00	0,00	3,15	26 748,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	95 358,35	95 358,35	0,00	0,00	0,00	95 358,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	31 828,61	31 495,76	0,00	0,00	322,85	31 495,76
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	16 049,05	16 048,41	0,00	0,00	0,64	16 048,41
64111	Rémunération principale titulaires	1 839 489,86	1 839 489,66	0,00	0,00	0,20	1 839 489,66
64112	SFT, indemnité de résidence	76 869,45	76 870,45	0,00	0,00	-1,00	76 870,45
64118	Autres indemnités	532 131,77	532 131,63	0,00	0,00	0,14	532 131,63
64131	Rémunérations	4 049 983,37	4 049 656,32	0,00	0,00	327,05	4 049 656,32
6417	Rémunérations des apprentis	12 389,90	12 389,90	0,00	0,00	0,00	12 389,90
6451	Cotisations à l'I.U.R.S.S.A.F.	1 562 302,05	1 562 302,05	0,00	0,00	0,00	1 562 302,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	841 667,07	838 837,83	0,00	0,00	2 829,24	838 837,83
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	158 895,00	158 895,00	0,00	0,00	0,00	158 895,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	36 796,93	36 796,93	0,00	0,00	0,00	36 796,93
64731	Allocations chômage versées directement	34 960,11	34 960,11	0,00	0,00	0,00	34 960,11
6475	Médaille du travail, pharmacie	23 091,00	22 755,86	0,00	0,00	335,14	22 755,86
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
648	Autres charges de personnel	268 968,88	264 421,88	4 547,00	0,00	0,00	268 968,88
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	398 710,00	313 072,19	57 039,36	0,00	28 598,45	370 111,55
65311	Indemnités de fonction	85 900,00	85 542,07	0,00	0,00	357,93	85 542,07
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	6 287,92	0,00	0,00	-287,92	6 287,92

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordres Ménagères - CA - 2021

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65314	Colis. sécurité sociale - part patronale	25 900,00	20 803,19	0,00	0,00	5 096,81	0,00	20 803,19
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	5 168,09	0,00	0,00	4 831,91	0,00	5 168,09
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	200 000,00	142 960,64	57 039,36	0,00	0,00	0,00	200 000,00
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
65818	Autres	5 900,00	7 307,39	0,00	0,00	-1 407,39	0,00	7 307,39
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	2,89	0,00	0,00	7,11	0,00	2,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		23 840 015,59	21 814 655,92	1 778 025,84	0,00	247 333,83	0,00	23 592 681,76
66	Charges financières	2 008 227,22	-962 493,67	2 764 865,91	0,00	205 854,98		1 802 372,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	595 000,00	594 875,33	0,00	0,00	124,67		594 875,33
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	186 000,00	-218 369,00	198 638,91	0,00	205 730,09		-19 730,09
6681	Indemnités rbt anticipé emprunt à risque	1 227 227,22	-1 339 000,00	2 566 227,00	0,00	0,22		1 227 227,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	143,94	0,00	0,00	9 856,06		143,94
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	143,94	0,00	0,00	9 856,06		143,94
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		2 018 227,22	-962 349,73	2 764 865,91	0,00	215 711,04		1 802 516,18
Total des dépenses réelles		25 858 242,81	20 852 306,19	4 542 891,75	0,00	463 044,87	0,00	25 395 197,94
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	2 336 424,00	2 309 343,31			27 080,69		2 309 343,31
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	88,00			-88,00		88,00
6761	Déf. différences sur réalisations (positives)	0,00	448,73			-448,73		448,73
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 303 815,00	2 276 197,89			27 617,11		2 276 197,89
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	32 609,00	32 608,69			0,31		32 608,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		2 336 424,00	2 309 343,31			27 080,69		2 309 343,31

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-218 369,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	
		-19 730,09

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – R&R au 31/12.

(4) Hors dépenses impulsées aux chapitres 015 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations : [DF 042 = RT 040] / [DF 043 = RF 043].

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au	
					31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	27 165 384,22	28 022 805,54	0,00	0,00	-857 421,32
013	Atténuations de charges (4)	80 000,00	70 743,56	0,00	0,00	9 256,44
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	17 826,38	0,00	0,00	-17 826,38
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	52 849,36	0,00	0,00	-52 849,36
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	67,82	0,00	0,00	-67,82
6479	Remboursement sur autres charges sociales	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 440 000,00	2 028 684,08	0,00	0,00	-588 684,08
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	600 000,00	637 142,91	0,00	0,00	-37 142,91
70688	Autres prestations de services	300 000,00	404 445,04	0,00	0,00	-104 445,04
7078	Autres marchandises	540 000,00	987 096,13	0,00	0,00	-447 096,13
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	23 274 539,00	23 310 054,20	0,00	0,00	-35 515,20
744	FCTVA	0,00	852,93	0,00	0,00	-852,93
74758	Participation autres groupements	21 767 539,00	21 767 539,00	0,00	0,00	0,00
7478228	Autres personnes privées	1 507 000,00	1 541 662,27	0,00	0,00	-34 662,27
75	Autres produits de gestion courante (4)	208 600,00	450 510,75	0,00	0,00	-241 910,75
752	Revenus des immeubles	3 600,00	2 880,00	0,00	0,00	720,00
755	Défis et pénalités perçus	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	30 196,32	0,00	0,00	-30 196,32
7584	Recouvr./crédences admises en non valeur	0,00	157,92	0,00	0,00	-157,92
75888	Autres	205 000,00	416 276,51	0,00	0,00	-211 276,51
	Total des recettes de gestion des services	25 003 139,00	25 859 992,59	0,00	0,00	-856 853,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	526,23	0,00	0,00	-526,23
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	31,00	0,00	0,00	-31,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	495,23	0,00	0,00	-495,23
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	2 149 552,22	2 149 552,22	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	2 149 552,22	2 149 552,22	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	27 152 691,22	28 010 071,04	0,00	0,00	-857 379,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	12 693,00	12 734,50	0,00	0,00	-41,50

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7761	Définitions sur réalisations (négatives)	0,00	41,50			-41,50
777	Rec... subv inv transférées opé résult	12 693,00	12 693,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		12 693,00	12 734,50			-41,50

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 040) (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DI 043).

(6) Les comptes 7/8 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

	IV - ANNEXES
	B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Montant des remboursements N	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8000071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé OIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
											Taux initial	Taux final				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)																
1641 Emprunts en euros (Total)																
000000528612	CREDIT AGRICOLE	15/01/2015	15/04/2015	15/07/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,75 %	1,750	1,762	EUR	T	C	0	0	A-1	
0226 Refinancement	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2016	15/12/2016	15/03/2017	8 367 537,27	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	0,853	EUR	T	C	0	0	A-1	
20046202	CREDIT MUTUEL	16/09/2011	30/09/2011	31/12/2011	846 000,00	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	3,649	EUR	T	C	0	0	A-1	
5843734	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2019	15/01/2020	15/04/2020	5 500 000,00	F	Taux fixe à 0,91 %	0,910	0,913	EUR	T	C	0	0	A-1	
8912374	CAISSE D'EPARGNE	07/09/2011	25/10/2011	25/03/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,53 %	3,530	3,577	EUR	T	C	0	0	A-1	
9453734	CAISSE D'EPARGNE	10/09/2014	05/12/2014	05/03/2015	4 250 000,00	F	Taux fixe à 2,63 %	2,630	2,656	EUR	T	C	0	0	A-1	
9535697	CAISSE D'EPARGNE	06/05/2015	08/04/2015	10/10/2015	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,74 %	1,740	1,751	EUR	T	C	0	0	A-1	
9535802	CAISSE D'EPARGNE	08/04/2015	08/04/2015	10/10/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,3 %	1,300	1,306	EUR	T	C	0	0	A-1	
BP 5.5M?	BANQUE POSTALE	29/10/2019	27/12/2019	01/04/2020	5 500 000,00	F	Taux fixe à 0,76 %	0,760	0,762	EUR	T	C	0	0	A-1	
MON25447EUR	SFIL CAFFIL	21/12/2007	28/12/2007	01/03/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,758	EUR	A	C	0	0	A-1	
MON270184EUR	SFIL CAFFIL	18/06/2010	01/07/2010	01/10/2010	331 086,00	F	Taux fixe à 2,24 %	2,240	2,249	EUR	T	P	0	0	A-1	
MON28308EUR	BANQUE POSTALE	28/04/2014	04/06/2014	01/11/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,61 %	2,610	2,636	EUR	T	C	0	0	A-1	
MON52950EUR	SFIL CAFFIL	28/11/2019	01/03/2020	01/06/2020	3 146 075,19	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,045	EUR	T	C	0	0	A-1	
MON529919EUR	SFIL CAFFIL	27/11/2019	01/03/2020	01/06/2020	2 203 416,01	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,045	EUR	T	C	0	0	A-1	
MPH8636EUR	DEXIA CL	10/04/2006	10/04/2006	01/02/2007	8 037 393,43	C	Taux fixe à 1,97 %	1,970	1,999	EUR	A	P	0	0	E-3	
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00											

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordres Ménagères - CA - 2021

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Index (4)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux initial				
18441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)								0,00					
185 Dépôts et cautionnements reçus (Total)								0,00					
187 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)								0,00					
1871 Avances consolidées du Trésor (total)								0,00					
1872 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)								0,00					
1875 Dettes pour METP et PPP (total)								0,00					
1876 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)								0,00					
1878 Autres emprunts et dettes (total)								0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)								0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)								0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)								0,00					
1687 Autres dettes (total)								0,00					
Total général								50 681 507,90					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - CA - 2021

- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'impunit à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-535 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

		IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV	
		B1.2	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Capital restant dû au 31/12/N (en années) (12)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
								Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		35 912 724,73					3 274 949,56	594 675,46	0,00	198 638,92
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		35 912 724,73					3 274 949,56	594 675,46	0,00	198 638,92
000000528672	N	0,00	A-1	900 000,00	4,29	F	Taux fixe à 1,75 %	1,762	200 000,00	14 437,50	0,00	2 552,08
0226 Refinancement 20048202	N	0,00	A-1	6 136 194,07	10,96	F	Taux fixe à 0,85 %	0,853	557 835,80	50 379,54	0,00	1 975,67
5843734	N	0,00	A-1	63 450,00	0,75	F	Taux fixe à 3,16 %	3,649	63 450,00	1 142,26	0,00	0,00
8912374	N	0,00	A-1	5 293 750,00	19,04	F	Taux fixe à 0,91 %	0,913	275 000,00	47 234,69	0,00	9 514,72
9453734	N	0,00	A-1	100 000,00	0,82	F	Taux fixe à 3,53 %	3,577	100 000,00	2 206,25	0,00	0,00
9535697	N	0,00	A-1	2 975 000,00	13,93	F	Taux fixe à 2,63 %	2,656	212 500,00	76 146,71	0,00	5 045,40
9535697	N	0,00	A-1	3 687 500,00	14,52	F	Taux fixe à 1,74 %	1,751	250 000,00	62 531,25	0,00	13 251,66
9535692	N	0,00	A-1	950 000,00	4,52	F	Taux fixe à 1,3 %	1,306	200 000,00	11 375,00	0,00	2 165,67
BP 5,5M?	N	0,00	A-1	5 283 750,00	19,00	F	Taux fixe à 0,78 %	0,762	275 000,00	39 446,76	0,00	9 429,68
MON254476EUR	N	0,00	A-1	200 000,00	7,17	F	Taux fixe à 4,68 %	4,758	25 000,00	9 510,28	0,00	6 953,57
MON270184EUR	N	0,00	A-1	117 067,18	4,50	F	Taux fixe à 2,24 %	2,259	23 624,21	2 424,79	0,00	517,47
MON283087EUR	N	0,00	A-1	750 000,00	3,58	F	Taux fixe à 2,61 %	2,636	200 000,00	17 617,50	0,00	2 352,63
MON529905EUR	N	0,00	A-1	2 910 119,55	9,17	F	Taux fixe à 2 %	2,045	314 607,52	56 611,88	0,00	4 325,85
MON529919EUR	N	0,00	A-1	2 038 159,81	9,17	F	Taux fixe à 2 %	2,045	220 341,60	39 649,25	0,00	3 029,70
MPH9363EUR	N	0,00	E-3	4 497 734,12	9,08	C	Taux fixe 3,58% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 24A(Postfixé) >= 0,3% sinon (5,97% - 5 x spre	3,642	357 590,43	164 159,80	0,00	137 483,82
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Annuité de l'exercice	
									Taux d'intérêt (le cas échéant) (17)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières [Total]		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP [total]		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes [total]		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées [Total]		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts [total]		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1682 Biens à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes [total]		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
Total général	0,00			35 912 724,73				3 274 949,56	594 875,46	0,00
										198 638,92

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la ligne prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICOB/T015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 60111 * intérêts régés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

N -
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la chaîne de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur l'ouvrage.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la partie du nominal co

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

MAJ) inclut la classification de l'indice sans-incident suivant la période de la cotation du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).
Indice 20 : Indice 20 sur les produits financiers (de 1 à 6).

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - CA - 2021

euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement délinéaire de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6618.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
IV	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou étant entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de faux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	87,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 414 990,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	12,52	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	4 497 734,12	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits				0	0	
	% de l'encours				0,00	0,00	
	Montant en euros				0,00	0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Choix de l'assemblée	Délibération du	
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en dépôt duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
L	Frais d'études non suivies de réalisation	5	15/03/2017
L	Frais de recherches et de développement	5	15/03/2017
L	Logiciels	2	15/03/2017
L	Voitures	5	15/03/2017
L	Camions et véhicules industriels	5	15/03/2017
L	Mobilens	10	15/03/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	15	15/03/2017
L	Matériel informatique	7	15/03/2017
L	Souffleurs et nettoyeurs haute pression	3	15/03/2017
L	Bennes	4	15/03/2017
L	Bacs	10	15/03/2017
L	Installations et appareils de chauffage	7	15/03/2017
L	Equipements de garages et ateliers	15	15/03/2017
L	Installations de voirie	15	15/03/2017
L	Plantations	15	15/03/2017
L	Autres aménagements et aménagements de terrains	15	15/03/2017
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations	15	15/03/2017
L	Constructions et aménagement technique (déchetterie)	25	15/03/2017
L	Bien de faible valeur	1	15/03/2017

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV	B9
--	----	----

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLAIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Délégué général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Délégué général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Embaus créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	9,00	0,42	9,42
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,42	2,42
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		52,00	0,00	52,00	47,67	0,58	48,25
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	16,00	0,00	16,00	14,92	0,00	14,92
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	17,00	0,00	17,00	14,00	0,58	14,58
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	5,75	0,00	5,75
Agent de maîtrise principal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		118,22	1,00	119,22	0,33	96,63	96,96
ADJOINT ADJOINT TECHNIQUE		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
		1,00	0,00	1,00	0,33	0,33	0,33

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AGENT DE MAINTENANCE		1,22	0,00	1,22	0,00	0,00	1,22
AGENT DE MAITRISE		1,00	0,00	1,00	0,00	0,67	0,67
ANIMATEUR(TRICE)		3,00	0,00	3,00	0,00	1,73	1,73
ASSISTANT TECHNIQUE		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE		2,00	0,00	2,00	0,00	1,33	1,33
ASSISTANTE DE GESTION		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Apprenti		3,00	0,00	3,00	0,00	1,25	1,25
Autre (non classable dans les rubriques précédentes)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHAUFFEUR POIDS LOURD		27,00	0,00	27,00	0,00	23,17	23,17
CHEF DE SECTEUR		3,00	0,00	3,00	0,00	2,17	2,17
CONDUCTEUR D'ENGIN		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CONTROLEUR		1,00	0,00	1,00	0,00	0,67	0,67
CONTROLEUR-TRIEUR		6,00	0,00	6,00	0,00	5,67	5,67
EQUIPIER DE COLLECTE		32,00	0,00	32,00	0,00	29,51	29,51
GRAPHISTE MULTIMEDIA		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
MÉCANICIEN		9,00	0,00	9,00	0,00	6,42	6,42
MÉCANICIEN P3		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
MESSAGER DU TRI		1,00	0,00	1,00	0,00	0,17	0,17
RESPONSABLE ADJOINT		7,00	0,00	7,00	0,00	4,91	4,91
RESPONSABLE ANIMATION		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE ATELIER		2,00	0,00	2,00	0,00	0,75	0,75
RESPONSABLE COLLECTE		1,00	0,00	1,00	0,00	0,58	0,58
RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE DÉCHETTERIE		1,00	0,00	1,00	0,00	0,50	0,50
RESPONSABLE DEVELOPPEMENT ET QUALITÉ		1,00	0,00	1,00	0,00	0,33	0,33
RESPONSABLE OPERATIONNEL		1,00	0,00	1,00	0,00	0,25	0,25
REVERSEMENT SFT		0,00	1,00	1,00	0,33	0,00	0,33
Responsable HSET		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		181,22	1,00	182,22	57,00	97,63	154,63

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)			CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)		
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	346		2 068,94	3-b	CDD
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	346		2 402,16	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		3 006,00	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		7 357,81	3-b	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	346		5 755,93	3-b	CDD
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	346		4 165,72	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 190,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		1 887,10	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		1 651,46	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		14 104,46	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380		2 408,79	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345		709,06	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 308,24	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		12 124,23	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		21 353,08	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380		15 984,53	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		884,06	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 356,33	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		14 112,92	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 115,88	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		884,06	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 844,50	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 595,00	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 385,66	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		3 311,36	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		9 722,46	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 169,81	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		4 211,90	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 082,86	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 427,33	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		3 141,74	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		2 524,20	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		306,16	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		25 427,01	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		4 854,26	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		1 279,57	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380		1 652,08	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		1 529,00	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346		16 835,90	3-b	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	7 762,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	7 856,89	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	918,50	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380	14 702,43	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 284,59	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 947,67	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	12 804,08	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 427,60	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 248,16	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	122,47	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	10 557,27	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	825,53	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	589,31	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	198,97	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 353,62	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	4 111,35	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	33 704,89	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	25 084,59	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 289,26	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 230,71	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	61,25	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380	23 705,87	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	27 831,59	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	4 290,89	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 385,64	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 787,10	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	5 637,42	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	6 548,32	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380	9 437,22	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 347,58	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	827,55	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 409,95	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	3 330,57	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 538,18	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 713,78	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	4 951,33	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 100,37	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	9 977,03	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 204,19	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	646,33	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 206,70	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 303,08	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	306,17	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	11 384,13	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 896,39	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 482,24	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	3 989,36	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	8 580,44	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 538,18	3-b	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 477,94	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 089,51	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 049,52	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 422,99	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	6 219,09	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 082,86	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	12 414,55	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 018,86	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	345	1 143,49	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	380	17 083,07	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	3 130,66	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 653,74	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	198,85	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	1 975,79	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	916,67	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	6 397,67	3-b	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	346	2 385,66	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				556 231,58		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (non aménagement urbain).
 Soc : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Métrico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animations.
 PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.
 CTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts [indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle]).

(4) CONTRAT : Modif du contrat (n° du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-b : article 3, 1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-b : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-1 : absence de cadre d'emploi de fonctions susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-2 : absence de cadre d'emploi de fonctions ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-1 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-2 : emplois de secrétaires des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
 3-3-3 : emplois de secrétaires de maihe des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-4 : changement de poste ou de suppression d'un service public..
 3-4 : article 27 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 reclutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs des groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitements hors échelle, il convient de mentionner le chiffre conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermace			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

	IV – ANNEXES	IV
	B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (côté historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL									0,00
Cessions à titre onéreux									0,00
Cessions à titre gratuit									0,00
Mise à disposition									0,00
Affectation									0,00
Mises en concession ou affermage									0,00
Mise à la réforme									0,00
Divers									0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****Pour mémoire**

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
--------------	---	------

Produit des cessions

		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	495,23
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	88,00

IV – ANNEXES	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 292 693,00	1
1631	Emprunts obligataires	3 280 000,00	3 274 949,56
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	3 280 000,00	3 274 949,56
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	12 693,00	12 693,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Solv. invest. transférées cpté résultatat	12 693,00	12 693,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1) II	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 287 642,56	1 961 885,22	0,00	5 249 527,78

(1) Détailier les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		IV	C1.2

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 741 252,00	2 713 733,64
Ressources propres externes de l'année (a)		404 828,00	404 927,06
10221 TLE		0,00	0,00
10222 FCTVA		404 828,00	404 927,06
10226 Taxe d'aménagement (2)		0,00	0,00
10228 Autres fonds d'investissement		0,00	0,00
13146 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13156 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13246 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
13256 Attributions compensation investissement		0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27... Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 336 424,00	2 308 806,58
15... Provisions pour risques et charges			
169 Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
28041482 Subv. Autres cnes:Bâtiments/installations		3 000,00	3 000,00
28051 Concessions et droits similaires		12 980,00	3 584,50
28121 Plantations d'arbres et d'arbustes		227,00	226,28
281351 Bâtiments publics		107 106,00	41 609,19
28138 Autres constructions		159 816,00	163 986,00
28148 Construct" sol autrui - Autres construct		41 310,00	41 356,00
281533 Réseaux câblés		3 739,00	3 738,60
281538 Autres réseaux		1 630,00	1 630,00
281568 Autre matériel, outillage incendie		742,00	741,52
2815731 Matériel roulant		769 159,00	807 667,57
28158 Autres inst.,matériel,outil, techniques		732 467,00	735 102,65
28181 Installations générales, aménagt divers		340 668,00	340 668,00
281828 Autres matériels de transport		37 873,00	37 872,79
281838 Autre matériel informatique		63 206,00	64 940,51
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers		4 795,00	4 794,93
28188 Autres immo. corporelles		25 097,00	25 279,35

Art. (1)	Llibellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	32 609,00	32 608,69
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106B de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 713 733,64	0,00	11 178 338,65	0,00	13 892 072,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (5)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 35, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 35, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des prévisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets relevant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

D13.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	DEPENSES (1)	
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		3 274 949,56
1641	Emprunts en euros	3 274 949,56
Acquisitions d'immobilisations		5 906 892,34
2031	Frais d'études	54 688,04
2051	Concessions, droits similaires	28 326,21
21351	Bâtiments publics	18 886,81
21533	Réseaux câblés	7 872,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	3 114,78
215731	Matériel roulant (voire)	337 381,80
2158	Autres inst.,matériel,outil techniques	435 627,53
21828	Autres matériels de transport	126 880,01
21838	Matériel informatique	39 372,08
21848	Autres matériaux de bureau et mobiliers	4 957,72
2188	Autres immobilisations corporelles	20 144,13
2318	Autres immo. corporelles en cours	4 829 639,23
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des dépenses réelles	9 181 841,90
040	Opérations ordre transf. entre sections	12 734,50
13912	Subv. transf. Régions	12 693,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	41,50
041	Opérations patrimoniales	0,00
166	Refinancement de dette	0,00
	Total des dépenses d'ordre	12 734,50
	TOTAL GENERAL	9 194 576,40

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	RECETTES (1)	
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		26 613,29
1312	Subv. transf. Régions	19 220,37
1322	Subv. non transf. Régions	7 392,92
Autres recettes éventuelles		404 927,06

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	
		Montant	
10222	FCTVA	404 927,06	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00	
		Total des recettes réelles	431 540,35
040	Opérations ordre transf. entre sections	2 309 343,31	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	448,73	
21838	Matériel informatique	88,00	
28047482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	3 000,00	
28051	Concessions et droits similaires	3 584,50	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	226,28	
281351	Bâtiments publics	41 609,19	
28138	Autres constructions	163 986,00	
28148	Construci° sol autreui - Autres construct	41 356,00	
281533	Réseaux câblés	3 738,60	
281538	Autres réseaux	1 630,00	
281568	Autre matériel, outillage incendie	741,52	
2815731	Matériel roulant (voire),	807 667,57	
28158	Autres inst.,matériel,outil,techiques	735 102,65	
28181	Installations générales, aménag't divers	340 668,00	
281828	Autres matériels de transport	37 872,79	
281838	Autre matériel informatique	64 940,51	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 794,93	
28186	Cheptel	0,00	
28188	Autres immo. corporelles	25 279,35	
4817	Indemnités de renégociation de la dette	32 608,69	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	
		Total des recettes d'ordre	2 309 343,31
		TOTAL GENERAL	2 740 883,66

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	Montant
011	Charges à caractère général	13 509 531,39	
60611	Eau et assainissement	360,97	
60612	Energie - Electricité	30 139,89	
60622	Carburants	743 620,27	
60623	Alimentation	5 968,47	
60628	Autres fournitures non stockées	5 804,54	
60631	Fournitures d'entretien	15 977,96	
60632	Fournitures de petit équipement	446 000,10	
60636	Habillement et vêtements de travail	108 579,45	
6064	Fournitures administratives	9 755,82	
6068	Fournitures matières et fournitures	73 871,12	
6078	Autres marchandises	5 344,06	
611	Contrats de prestations de services	10 579 932,05	
6132	Locations immobilières	12 413,53	
61351	Matériel roulant	74 520,81	
61358	Autres	56 481,44	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 900,80	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	29 677,30	
615231	Entretien, réparations voiries	529,38	
615232	Entretien, réparations réseaux	77 601,43	
61551	Entretien matériel roulant	418 350,48	
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 563,41	
6156	Maintenance	35 950,20	
6168	Autres primes d'assurance	242 321,78	
617	Etudes et recherches	14 290,20	
6182	Documentation générale et technique	11 945,85	
6184	Versements à des organismes de formation	142 792,62	
6185	Frais de colloques et de séminaires	29 422,56	
6188	Autres frais divers	1 752,12	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	
62268	Autres honoraires, conseils	58 917,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 768,38	
6228	Divers	0,00	
6231	Annonces et insertions	12 727,72	
6232	Fêtes et cérémonies	22 070,76	
6233	Foires et expositions	2 394,70	

Article (2)	DÉPENSES (1)	
	Libellé (2)	Montant
6234	Réceptions	13 689,47
6236	Catalogues et imprimés	49 424,11
6238	Divers	61 346,26
6241	Transport de biens	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 696,57
6261	Frais d'affranchissement	9 302,74
6262	Frais de télécommunications	17 353,70
627	Services bancaires et assimilés	174,37
6281	Concours divers (cotisations)	7 250,00
6284	Redevances pour services rendus	20 500,00
63512	Taxes foncières	6 031,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 016,00
		9 713 038,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	
6218	Autre personnel extérieur	2 975,98
6331	Versement mobilité	106 357,70
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26 748,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	95 358,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFFPT	31 495,76
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	16 048,41
64111	Rémunération principale titulaires	1 839 489,66
64112	SFT, indemnité de résidence	76 870,45
64118	Autres indemnités	532 131,63
64131	Rémunérations	4 049 656,32
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 389,90
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 562 302,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	838 837,83
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	158 895,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00
6458	Catis. aux autres organismes sociaux	36 796,93
64731	Allocations chômage versées directement	34 960,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 755,86
6478	Autres charges sociales diverses	0,00
648	Autres charges de personnel	268 968,88
		370 111,55
65	Autres charges de gestion courante	
65311	Indemnités de fonction	85 542,07
65313	Cotisations de retraite	6 287,92
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	20 803,19
6541	Créances admises en non-valeur	5 168,09

		DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)		Montant
6542	Créances éteintes		0,00
6558	Autres contributions obligatoires	200 000,00	
657362	Subv. fonct. CCAs	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	45 000,00	
65818	Autres	7 307,39	
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	
65888	Autres	2,89	
66	Charges financières		1 802 372,24
66111	Intérêts régliés à l'échéance	594 875,33	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-19 730,09	
666	Pertes de change créances det. fin	0,00	
6681	Indemnités rbt. anticipé emprunt à risque	1 227 227,00	
67	Charges spécifiques		143,94
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	143,94	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
		Total des dépenses réelles	25 395 197,94
042	Opérations ordre transf. entre sections		2 309 343,31
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	88,00	
6761	Déf. différences sur réalisations (positives)	446,73	
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 276 197,69	
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	32 608,69	
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
		Total des dépenses d'ordre	2 309 343,31
		TOTAL GENERAL	27 704 541,25

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

		RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)		Montant
Recettes issues de la TEOM			1 041 587,95
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	637 142,91	
70688	Autres prestations de services	404 445,04	
Dotations et participations reçues			23 310 054,20
744	FCTVA	852,93	
74758	Participation autres groupements	21 767 539,00	
7478228	Autres personnes privées	1 541 662,27	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles			3 658 428,89
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		987 096,13
7078	Autres marchandises	987 096,13	

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	
			Montant
75	Autres produits de gestion courante		450 510,75
752	Revenus des immeubles	2 880,00	
755	Défils et pénalités perçus	1 000,00	
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	30 196,32	
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur	157,92	
75888	Autres	416 276,51	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques		526,23
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	31,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	495,23	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)		2 149 552,22
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	2 149 552,22	
013	Atténuations de charges		70 743,56
619	RRR obtenus sur services extérieurs	17 826,38	
6419	Remboursements rémunérations personnel	52 849,36	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	67,82	
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	
	Total des recettes réelles		28 010 071,04
042	Opérations ordre transf. entre sections		12 734,50
7761	Déf. sur réalisations (négatives)	41,50	
777	Rec... subv inv transférées cptie résult	12 693,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section		0,00
	Total des recettes d'ordre		12 734,50
	TOTAL GENERAL		28 022 805,54

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

SIVOM VALLEE YERRES ET DES SENARTS - Budget Ordures Ménagères - CA - 2021

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25 février 2022

Présenté par (1), Le Président,
A , le Vauvillers - Saclay le 9 mars 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Vauvillers - Saclay le 9 mars 2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

Vauvillers - Saclay
le 9 mars 2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...



ANNEXES



091005
TRES. BRUNOY

GED

II-1
Exercice 2020

27800 - SYNDIC SIVOM VALLEE YERRES-SE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	22 731 057,00	26 355 005,00	49 086 062,00
Titres de recettes émis (b)	14 340 185,43	25 081 682,45	39 421 867,88
Réductions de titres (c)		28 079,54	28 079,54
Recettes nettes (d = b - c)	14 340 185,43	25 053 602,91	39 393 788,34
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	22 731 057,00	26 355 005,00	49 086 062,00
Mandats émis (f)	11 593 073,46	30 042 538,45	41 635 611,91
Annulations de mandats (g)		4 596 504,89	4 596 504,89
Dépenses nettes (h = f - g)	11 593 073,46	25 446 033,56	37 039 107,02
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excedent	2 747 111,97		2 354 681,32
(h - d) Déficit		392 430,65	

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

091005
TRES. BRUNOY



GFD

Etat II-2
Exercice 2020

27800 - SYNDICAT D'INVESTISSEMENT DE LA VALLÉE YERRES-SE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCEDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	8 431 226,68		2 747 111,97		11 178 338,65
Fonctionnement	1 421 713,24		-392 450,65		1 029 282,59
TOTAL I	9 852 939,92		2 354 681,32		12 207 621,24
II - Budgets des services à caractère administratif					
27804-SIVOM BALAYEUSE					
Investissement	207 596,88		-55 019,67		152 577,21
Fonctionnement	248 368,24		-18 864,55		229 503,69
Sous-Total	455 965,12		-73 884,22		382 080,90
TOTAL II	455 965,12		-73 884,22		382 080,90
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			2 280 797,10		12 589 702,14

Populations légales millésimées 2018 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021

COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS			
	2020	2021	VARIATION POPULATION N/N-1	
			EN NOMBRE	EN %
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	7 552	7 767	215	2,85%
BRUNOY	25 669	25 354	-315	-1,23%
CROSNE	9 231	9 285	54	0,58%
EPINAY-SOUS-SENART	12 446	12 279	-167	-1,34%
QUINCY-SOUS-SENART	9 021	9 018	-3	-0,03%
YERRES	29 029	29 338	309	1,06%
Total A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE	92 948	93 041	93	0,10%
MANDRES-LES-ROSES	4 755	4 766	11	0,23%
MAROLLES	4 847	4 839	-8	-0,17%
PERIGNY-SUR-YERRES	2 668	2 672	4	0,15%
SANTENY	3 775	4 045	270	7,15%
VILLECRESNES	10 458	11 119	661	6,32%
Total B - ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS-SUD-EST AVENIR	26 503	27 441	938	3,54%
BRIE-COMTE-ROBERT	17 817	18 237	420	2,36%
VARENNES-JARCY	2 310	2 307	-3	-0,13%
Total C COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE	20 127	20 544	417	2,07%
COMBS-LA-VILLE	22 383	21 811	-572	-2,56%
MOISSY-CRAMAYEL	17 713	17 882	169	0,95%
Total D - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PARIS SUD "SEINE-ESSONNE- SENART"	40 096	39 693	-403	-1,01%
Total = A + B + C + D	179 674	180 719	1 045	0,58%

Répartition des tournées entre les communes

		OM	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	Dont nbre de passages C2	Taux de passage C2	Nbre moyen de collecte hebdo	Nombre moyen de collectes par semaine :
Boussy-Saint-Antoine	Bio	1	Passage minimum hebdo	Nbre total de secteurs	10	4	0,40	1,40
	Emb	0	Passage minimum hebdo	Nbre total de secteurs	8	6	0,75	2,78
Brie-Comte-Robert	Bio	0,5	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	4	0,5	0,63	
	Emb	1	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	15	6	0,40	
Brunoy	Bio	0	Passage minimum hebdo	Nbre total de secteurs	13	10	0,77	
	Emb	0,5	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	3	0,5	0,67	2,84
Combs-la-Ville	Bio	1	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	26	10	0,38	
	Emb	0	Passage minimum hebdo	Nbre total de secteurs	20	16	0,80	2,81
Crosne	Bio	0,5	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	4	0,5	0,63	
	Emb	1	Passage minimum hebdo	Nbre total de secteurs	15	6	0,40	2,63
Épinay-sous-Sénart	Bio	0	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	11	8	0,50	
	Emb	0,5	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	3,5	0	0,00	2,50
Mandres-les-Roses	Bio	1	Passage minimum hebdo	Nbre total de secteurs	8	4	0,50	
	Emb	0	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	6	3	0,50	2,50
Marolles-en-Brie	Bio	0,5	Passage minimum hebdo	Nbre de passages hebdo	1,5	0	0,00	
	Emb	1	Passage minimum hebdo	Nbre total de secteurs	9	8	0,89	2,92

		Passage minimum hebdo	Nombre de passages hebdo	Dont nbr de passages C2	Taux de passage C2	Nombre moyen de collecte hebdo	Nombre moyen de collectes par semaine :
Moissy- Cramayel	OM	1	14	8	0,57	1,57	
	Bio	0	10	6	0,57	0,60	2,67
Emb	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0,5	2	0	0	0,00	0,50	
OM	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	1	4	0	0	0,00	0,50	
Bio	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0	4	4	4	1,00	1,00	
Emb	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0,5	0,5	0	0	0,00	0,50	
OM	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	1	7	2	2	0,29	1,29	
Bio	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0	7	5	5	0,71	2,50	
Emb	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0,5	1,5	0	0	0,00	0,50	
OM	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	1	3	0,5	0,5	0,17	1,17	
Bio	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0	3	2	2	0,67	2,83	
Emb	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0,5	2	1	1	0,50	1,00	
OM	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	1	3	0	0	0,00	1,00	
Bio	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0	4	4	4	1,00	2,50	
Emb	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0,5	0,5	0	0	0,00	0,50	
OM	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	1	12	2	2	0,17	1,17	
Bio	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0	11	9	9	0,82	2,49	
Emb	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0,5	1,5	0	0	0,00	0,50	
OM	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	1	24	10	10	0,42	1,42	
Bio	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0	24	18	18	0,75	2,77	
Emb	Passage minimum hebdo	NOMBRE total de secteurs	Nbre de secteurs collectés			NOMBRE moyen de collecte	
	0,5	5	0,5	0,5	0,10	0,60	

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Etablissement des contributions

Montant des recettes fiscales
Répartition :

A° 50% en fonction de la population
 B° 50% en fonction du nombre moyen hebdomadaire de tournées

Nombre moyen de tournées

Somme à recouvrer par Habitant

Somme à recouvrer par fréquence

20 208 077 €

10 104 038 €
10 104 038 €

0,000

55,91 €

20,67 €

Communes	Répartition en fonction de la population			Répartition en fonction des fréquences			Contributions 2021		
	Nombre habitants	Somme à recouvrer par Habitant	somme à recouvrer	Nombre moyen de collectes par commune	Coût moyen par habitant	Coût moyen de collectes par habitant	Somme à recouvrer	Coût total par habitant	Contributions en € par commune
BOUSSY ST ANTOINE	7 767	55,91 €	434 255 €	2 780	21 592	20,67 €	57,47 €	446 396 €	113,38 €
BRIE COMTE ROBERT	18 237	55,91 €	1 019 635 €	2 840	51 793	20,67 €	58,71 €	1 070 764 €	114,62 €
BRUNOY	25 354	55,91 €	1 417 548 €	2 810	71 245	20,67 €	58,09 €	1 472 906 €	114,00 €
COMBS LA VILLE	21 811	55,91 €	1 219 458 €	2 630	57 363	20,67 €	54,37 €	1 185 915 €	110,28 €
CROSNE	9 285	55,91 €	519 126 €	2 500	23 213	20,67 €	51,68 €	479 893 €	107,59 €
EPINAY SOUS SENART	12 279	55,91 €	686 522 €	2 920	35 855	20,67 €	60,37 €	741 256 €	116,28 €
MANDRES LES ROSES	4 766	55,91 €	266 468 €	2 610	12 439	20,67 €	53,96 €	257 168 €	109,87 €
MAROLLES	4 839	55,91 €	270 550 €	2 500	12 098	20,67 €	51,68 €	250 102 €	107,59 €
MOISSY CRAMAYEL	17 882	55,91 €	999 786 €	2 670	47 745	20,67 €	55,20 €	987 074 €	111,11 €
PERIGNY SUR YERRES	2 672	55,91 €	149 392 €	2 500	6 680	20,67 €	51,68 €	138 102 €	107,59 €
QUINCY SOUS SENART	9 018	55,91 €	504 198 €	2 500	22 545	20,67 €	51,68 €	466 093 €	107,59 €
SANTENY	4 045	55,91 €	226 157 €	2 830	11 447	20,67 €	58,51 €	236 661 €	114,42 €
VARENNES JARCY	2 307	55,91 €	128 985 €	2 500	5 768	20,67 €	51,68 €	119 237 €	107,59 €
VILLEGRESNES	11 119	55,91 €	621 666 €	2 490	27 686	20,67 €	51,48 €	572 384 €	107,39 €
YERRES	29 338	55,91 €	1 640 294 €	2 770	81 266	20,67 €	57,27 €	1 680 090 €	113,18 €
Total	180 719	55,91 €	10 104 038 €	2 637	488 724	20,67 €	54,92 €	10 104 038 €	111,82 €
									20 208 077 €

Etat des variations

Communes	Contributions exercice 2020			Contributions exercice 2021			Variation exercice N/N-1			
	Population	Coût par habitant	Produit dont performance du tri	Population	Coût par habitant	Performance du tri	Produit	Population	Coût par habitant	Coût par habitant en %
BOUSSY ST ANTOINE	7 552	113,47 €	856 918 €	7 767	113,38 €	0,00 €	880 651 €	215	-0,09 €	-0,08%
BRIE COMTE ROBERT	17 817	114,48 €	2 039 698 €	18 237	114,62 €	0,00 €	2 090 399 €	420	0,14 €	0,13%
BRUNOY	25 669	113,69 €	2 918 265 €	25 354	114,00 €	0,00 €	2 890 453 €	-315	0,32 €	0,28%
COMBS LA VILLE	22 383	110,07 €	2 463 761 €	21 811	110,28 €	0,00 €	2 405 373 €	-572	0,21 €	0,19%
CROSNE	9 231	107,68 €	993 959 €	9 285	107,59 €	0,00 €	999 019 €	54	-0,08 €	-0,08%
EPINAY SOUS SENART	12 446	116,12 €	1 445 254 €	12 279	116,28 €	0,00 €	1 427 777 €	-167	0,16 €	0,13%
MANDRES LES ROSES	4 755	109,43 €	520 349 €	4 766	109,87 €	0,00 €	523 636 €	11	0,44 €	0,40%
MAROLLES	4 847	107,68 €	521 907 €	4 839	107,59 €	0,00 €	520 652 €	-8	-0,08 €	-0,08%
MOISSY CRAMAYEL	17 713	110,56 €	1 958 423 €	17 882	111,11 €	0,00 €	1 986 860 €	169	0,55 €	0,49%
PERIGNY SUR YERRES	2 668	106,50 €	284 155 €	2 672	107,59 €	0,00 €	287 494 €	4	1,09 €	1,02%
QUINCY SOUS SENART	9 021	107,68 €	971 347 €	9 018	107,59 €	0,00 €	970 291 €	-3	-0,08 €	-0,08%
SANTENY	3 775	114,50 €	432 250 €	4 045	114,42 €	0,00 €	462 818 €	270	-0,09 €	-0,08%
VARENNES IARCY	2 310	107,52 €	248 369 €	2 307	107,59 €	0,00 €	248 222 €	-3	0,08 €	0,07%
VILLECRESNES	10 458	106,10 €	1 109 556 €	11 119	107,39 €	0,00 €	1 194 049 €	661	1,29 €	1,22%
YERRES	29 029	112,95 €	3 278 888 €	29 338	113,18 €	0,00 €	3 320 383 €	309	0,22 €	0,20%
Total	179 674	111,55 €	20 043 100 €	180 719	111,82 €	0,00 €	20 208 077 €	1 045	0,27 €	0,24%

Contributions année 2021

Collecte/Traitemen^t/Transport des objets ménagers encombrants

Tarif journalier 2021	1 600,66 €
Tarif journalier 2020	1 395,27 €
Coût de Traitement (dont transport et TGAP 25€/t)	103,64 €

COMMUNES	Nombre de journées de collecte en fonction des équipes	Redevance collecte	Tonnages (2020)	Redevance Traitement TTC	Redevance Totale TTC	Nettoyage des trottoirs après la collecte des encombrants	Redevance Totale dont nettoyage des trottoirs	Coût ttc en €/habitants
						Nettoyage des trottoirs après la collecte des encombrants	Redevance Totale dont nettoyage des trottoirs	
BOUSSY SAINT ANTOINE	18	28 812 €	165	17 118 €	45 929 €	4 160 €	50 089 €	6,45 €
BRIE COMTE ROBERT	48	76 832 €	263	27 256 €	104 087 €	0 €	104 087 €	5,71 €
BRUNOY	72	115 247 €	673	69 766 €	185 013 €	14 976 €	199 989 €	7,89 €
COMBS LA VILLE	48	76 832 €	440	45 592 €	122 424 €	0 €	122 424 €	5,61 €
CROSNE	36	57 624 €	330	34 165 €	91 788 €	7 488 €	99 276 €	10,69 €
EPINAY SOUS SENART	48	76 832 €	454	47 089 €	123 921 €	8 326 €	132 246 €	10,77 €
MANDRES LES ROSES	2	3 201 €	18	1 880 €	5 081 €	0 €	5 081 €	1,07 €
MAROLLES EN BRIE	24	38 416 €	130	13 445 €	51 860 €	3 120 €	54 980 €	11,36 €
MOISSY CRAMAYEL	24	38 416 €	279	28 937 €	67 353 €	10 140 €	77 493 €	4,33 €
PERIGNY SUR YERRES	3	4 802 €	36	3 756 €	8 558 €	0 €	8 558 €	3,20 €
QUINCY SOUS SENART	16	25 611 €	228	23 670 €	49 280 €	3 640 €	52 920 €	5,87 €
SANTENY	24	38 416 €	93	9 672 €	48 088 €	2 705 €	50 792 €	12,56 €
VARENNES JARCY	0	0 €	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0,00 €
VILLECRESSNES	24	38 416 €	275	28 518 €	66 934 €	6 036 €	72 970 €	6,56 €
YERRES	96	153 663 €	1 133	117 477 €	271 140 €	21 696 €	292 836 €	9,98 €
TOTAL	483	773 117 €	4 519	4 683 341 €	12 514 58 €	82 286 €	1 323 744 €	7,32 €

Contributions année 2021

Collecte des résidus de marchés

COLLECTE ET TRAITEMENT DES RESIDUS DES MARCHES ANNÉE 2022

Collectes d'après-midi par semaine		Coût par passage		Nombre de passage par an	Coût annuel en fonction du jour de collecte	Total par Commune
Communes	Adresse	Jours				
Brunoy	Rue du Donjon	jeudi	193,41 €	52	10 057,29 €	27 662 €
		dimanche	338,55 €	52	17 604,54 €	
Combs	Rue de Varennes	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Epinay	Rue Georges Bizet	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Moissy	Place du 14 juillet	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Quincy-sous-Sénart	rue de boissy saint léger	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
Villecresnes	rue du Réveillon	jeudi	193,40 €	52	10 056,66 €	27 662 €
		dimanche	338,56 €	52	17 605,30 €	
Yerres	Place du Marché	mercredi	193,40 €	52	10 056,66 €	25 142 €
		samedi	290,10 €	52	15 084,98 €	
		Total	252,92 €	676	170 975,31 €	181 032 €

Collectes du matin par semaine			
Communes	Adresse	Jours	Coût volumes (litres)
Yerres	Marché Pierre de Coubertin	1 passage par semaine	0,0173 €
		Total	1 064,960

Collectes rotations des bennes			
Communes	Adresse	Jours	Coût par passage annuel
Brunoy	Marché des BOSSERONS rue Dupont Chaumont	Mardi et vendredi	162,00 €
Brunoy	Rue de Varennes	Vendredi	162,00 €

Residus de marchés non collectés (coût de traitement)		Tonnages déposés au SIVOM	Coût de traitement €/Tonne	Coût de traitement annuel
Brie-Comte-Robert	Place du Marché (déchets de marché)	89	121,03 €	10 772 €
Total Résidus de marchés				223 589 €

Répartition des charges 2021 entre adhérents

Communes	Collecte	Encombrants	Résidus de marchés	TOTAL
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	880 651 €	50 089 €	0 €	930 740 €
BRUNOY	2 901 678 €	199 989 €	52 934 €	3 154 602 €
CROSNE	999 019 €	99 276 €	0 €	1 098 295 €
EPINAY-SOUS-SENART	1 427 777 €	132 246 €	25 142 €	1 585 165 €
QUINCY-SOUS-SENART	970 291 €	52 920 €	11 911 €	1 035 122 €
YERRES	3 320 383 €	292 836 €	31 655 €	3 644 874 €
Total A - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE	10 499 800 €	827 358 €	121 641 €	11 448 798 €
MANDRES-LES-ROSES	523 636 €	5 081 €	0 €	528 717 €
MAROLLES	520 652 €	54 980 €	0 €	575 632 €
PERIGNY-SUR-YERRES	287 494 €	8 558 €	0 €	296 052 €
SANTENY	462 818 €	50 792 €	0 €	513 611 €
VILLECRESNES	1 194 049 €	72 970 €	27 662 €	1 294 681 €
Total B - ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS-SUD-EST AVENIR	2 988 649 €	192 382 €	27 662 €	3 208 693 €
BRIE-COMTE-ROBERT	2 090 399 €	104 087 €	4 579 €	2 199 065 €
VARENNES-JARCY	248 222 €	0 €	0 €	248 222 €
Total C COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OREE DE LA BRIE	2 338 620 €	104 087 €	4 579 €	2 447 287 €
COMBS-LA-VILLE	2 405 373 €	122 424 €	25 142 €	2 552 938 €
MOISSY-CRAMAYEL	2 007 188 €	77 493 €	25 142 €	2 109 822 €
Total D - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PARIS SUD "SEINE-ESSONNE-SENART"	4 412 561 €	199 917 €	50 283 €	4 662 761 €
Total = A + B + C - D	20 239 630 €	1 323 744 €	204 165 €	21 767 539 €

INFORMATION RATIOS M57	2018 (CA)	2019 (CA)	2020 (CA)	2021(CA)
Dépenses d'équipement brut / population.	7,15 €	12,93 €	13,85 €	32,69 €
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement.	5,18%	7,87%	10,07%	21,09%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	125,50%	104,08%	127,31%	102,36%
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement.	31,71%	32,21%	40,84%	38,25%
Dépenses réelles de fonctionnement / population.	156,00 €	153,95 €	129,68 €	140,52 €
Encours de dette / population.	179,96 €	192,50 €	221,49 €	180,60 €
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.	130,32%	117,14%	161,02%	116,52%
Produit des impositions indirectes / population.	116,95 €	116,43 €	118,93 €	154,99 €
Encours de la dette	31 747 400 €	34 295 833 €	35 912 725 €	32 637 775 €
Recettes réelles de fonctionnement / population.	138.09 €	164,33 €	137,55 €	154,99 €
Produits d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement.	7,95%	5,59%	5,84%	7,99%
Population de la CEPL.	176 410	178 160	179 674	180 719

COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 16 décembre 2020

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20220310-CS1-2022-03-09-DE
Date de télétransmission : 18/03/2022
Date de réception préfecture : 18/03/2022

Accusé de réception en préfecture
091-259102705-20201217-CS1-2020-12-16-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni le mercredi 16 décembre 2020 à 18 heures au siège administratif du SIVOM sous la présidence de Monsieur Guy GEOFFROY.

Secrétaire de séance : Lionel SENTENAC

Etaient présents :

Guy GEOFFROY — Président du SIVOM, Olivier CLODONG, Christine GARNIER, André MAYENS, Jean -René CULLIER DE LABADIE, Marc MALISZEWCZ, Lionel SENTENAC, Luc SAUVIGNON, Constant LEKIBY, Vincent BEDU, Yves THOREAU, Michaël DAMIATI, Membres du Bureau.

Christine COTTE, Annie FONTCARNAND, Emmanuel GAUVRY, Pascal ODOT, Jean-Claude LE ROUX, Pierre HOUBEBINE, Alain BOUKRIS, Vanessa HANNI, Corinne ANDRE, Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON, Manuel DAROCHA, Jérémie RANQUE, Kalidou GUEYE.

Absents ayant donné pouvoir :

Romain COLAS	Pouvoir à	Christine COTTE
Bruno GALLIER	Pouvoir à	Lionel SENTENAC
Marie-Thérèse BOURNEIX	Pouvoir à	Corinne ANDRE
Joël Robert HANSCONRAD	Pouvoir à	Vincent BEDU
Catherine ARDIOT	Pouvoir à	Jean -René CULLIER DE LABADIE

Accusé de réception en préfecture

Objet : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 — SECTION ORDURES MENAGERES

Exposé :

Le projet de budget 2021 s'inscrit dans la continuité du programme « SIVOM 2020. Vers un territoire 100% éco-responsable », qui a déjà permis :

- D'optimiser les performances de collecte des emballages et du papier, avec l'extension des consignes de tri et la possibilité de disposer d'un deuxième bac jaune ou d'un bac plus grand. Les emballages et le papier représentaient 36 kilos par an et par habitant en 2014, et 42 en 2020, soit une progression de 16,6%. Le taux d'erreurs de tri a diminué dans le même temps de 14,6 à 12,1%. Tous ces déchets sont recyclés par matière sur des sites tous situés en France et à proximité de la région Ile de France.
- D'améliorer les performances de collecte du verre, avec le remplacement de presque toutes les colonnes par un modèle plus adapté et le déploiement de nombreux points de collecte supplémentaires. On collecte désormais 21,6 kilos de verre par an et par habitant contre 20,9 en 2014. (+ 3,4%).
- De développer les colonnes enterrées pour une meilleure gestion de la collecte, avec 481 colonnes en service aujourd'hui contre 90 en 2014.

- De disposer d'un parc de 155 806 bacs roulants. Tous les bacs distribués depuis 2014 sont composés de 90% de plastique recyclé.
- D'augmenter le taux de valorisation des ordures ménagères avec un partenariat avec le **SMITOM LOMBRIC** qui permet au **SIVOM** de traiter 40% des refus en valorisation énergétique alors que tout était enfouis auparavant, tout en bénéficiant d'un intérressement sur le traitement de 18.000 tonnes d'ordures ménagères du **SMITOM** en Tri-Méthanisation-Compostage. Tout le compost produit a toujours été à la norme et est vendu aux agriculteurs implantés autour du site de **Varennes-Jarcy**.
- De développer le réseau de déchetteries avec l'ouverture d'un nouvel équipement à Brie-Comte-Robert, l'extension des horaires d'ouverture à Varennes-Jarcy le dimanche après-midi, la mise en place d'un système d'accès automatique par reconnaissance des plaques d'immatriculation et la création d'un Label « Artisans Eco-Responsable ».
- D'acquérir une flotte de véhicules propres avec désormais 30 poids-lourds sur 42 (71,4% du parc) à la norme EURO 5 ou 6, l'acquisition de 5 véhicules électriques, et d'un camion-grue et d'un camion-benne avec châssis gaz.
- De proposer aux usagers de réduire leurs déchets en utilisant un composteur individuel (4234 composteurs en service) ou en adoptant deux poules, et d'en apprendre plus sur le tri en participant chaque année à la journée portes ouvertes, à un éco-concert, aux spectacles Chantons le Tri ou aux Apéros Compostage. Plus de la moitié des classes des écoles primaires du territoire sont sensibilisées chaque année par les animatrices du tri.

Pour atteindre tous ces objectifs, un nouvel accord d'établissement a été mis en place avec les représentants du personnel, les tournées de collecte ont été optimisées, la dette a été sécurisée, ce qui a permis de baisser les contributions des habitants qui sont passées de 123 € par habitant en 2014 à 121 € en 2021.

Le projet de budget 2021 s'inscrit dans cette continuité, en tenant compte d'un contexte économique plus fragile qu'auparavant avec des risques de baisse des recettes et de nouvelles dépenses à intégrer sur certaines prestations, et en intégrant les mesures à prendre face à la crise sanitaire de COVID-19.

i) Des dépenses de fonctionnement ajustées pour accompagner le développement des services

Charges à caractère général

- Les charges à caractère général (12,9 M€) seront abondées de + 4,2% pour intégrer les nouveaux prix de traitement des ordures ménagères résiduelles, et notamment la hausse attendue de TGAP qui passe de 25 à 37 € par tonne pour l'enfouissement (35.000 tonnes environ), de 5 à 12 € par tonne pour l'incinération (18.000 tonnes environ) et de 18 à 30 € par tonne pour les encombrants (10.000 tonnes environ). Cette revalorisation prévoit aussi les révisions de prix des principaux marchés : le tri des emballages et du papier et le transport, tri et traitement des encombrants, qui feront l'objet de nouveaux contrats après consultation.

- La politique de maîtrise des impacts des activités du SIVOM sur la santé, la sécurité et l'environnement sera poursuivie :

- Minimaliser les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement sur les sites et dans les opérations quotidiennes,
- Réduire les accidents du travail,
- Améliorer la qualité de vie au travail,
- Protéger au maximum l'environnement de toutes les pollutions du milieu naturel et les nuisances envers les populations,
- Economiser les ressources

Les moyens nécessaires seront mis à disposition pour permettre cette démarche d'amélioration continue.

- Les budgets communication et animation (270 427 €) seront réduits de 5,7%, avec le report de certaines prestations engagées en 2020 mais reprogrammées en 2021 (Eco-concert Michel Fugain, Chantons le Tri). Toutes les animations permettant de sensibiliser au tri, notamment dans les écoles, seront maintenues, les manifestations annuelles (Journée portes ouvertes, « Adoptunbec, des poules pour réduire les déchets », Apéros Compostage) seront programmées et de nouvelles opérations verront le jour avec la création du « Club SIVOM Junior » pour les enfants et la réalisation de supports audios avec les chansons de Chantons le Tri.
Des subventions seront sollicitées auprès des éco-organismes et des collectivités pour toutes ces opérations.
- Une subvention de 45.000 € sera versée comme chaque année à la commission animation du Comité Social et Economique.

Charges de personnel

- Les charges de personnel (9,3 M€) seront réduites de 2,1% par rapport au réalisé 2020 (9,5 M€), qui intègrait des dépenses imprévues liées à la crise sanitaire de COVID-19. Ce prévisionnel tient compte de la revalorisation du point d'indice de la convention collective et des charges sociales.
- La démarche de revalorisation de salaires mise en place en 2020 avec de nouveaux coefficients à l'embauche des salariés privés, et la création d'une prime d'ancienneté, l'ajustement des grades par métier et la valorisation des compétences par métier pour les fonctionnaires sera poursuivie.
- Un étudiant en alternance a été recruté à la fin de son année de Master, en juin 2020, en tant que responsable adjoint au service Hygiène, Sécurité, Environnement et Travaux.
- Une étude de prévention des risques psycho-sociaux a été menée en 2018 et une étude de tension au service collectes en 2019, qui ont conduit à un plan d'actions autour de trois axes :
 - Fixer un cadre clair et partagé concernant les bons comportements et la discipline
 - Améliorer la communication interne
 - Développer un management par l'adhésion

Budgétairement, cela se traduit par un effort particulier consacré à la formation du personnel, avec notamment un renforcement de la formation au management de l'encadrement.

- Le budget formation toujours important (95.000 €) sera stabilisé pour permettre la mise à jour des formations obligatoires et le développement des compétences.

Charges financières

- La stratégie de sécurisation de la dette commencée en 2017 avec le remboursement anticipé du prêt à taux structurés auprès de la Société Générale s'est poursuivie par la sécurisation du produit SFIL en franc suisse (capital restant dû : 3.146.075 €) – Indemnité de sortie autofinancée par le SIVOM : 476.000 € et du produit SFIL basé sur l'inflation (capital restant dû : 2.203.416 € - Indemnité de sortie autofinancée par le SIVOM : 345.000 €). Cela se poursuivra en 2021 par les échéances trimestrielles, aux nouvelles conditions : taux fixes à 2% sur 10 ans.
- Deux nouveaux emprunts pour un budget total de 11 millions d'euros ont été souscrits en 2020 auprès de la Caisse d'Epargne au taux fixe de 0,91% sur 20 ans, et de la Banque Postale au taux fixe de 0,76%, pour financer les travaux d'optimisation de l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage et les investissements à venir sur le mandat 2020-2026. Aucun nouvel emprunt n'est envisagé dans l'immédiat.
- Le taux d'endettement (annuités de tous les emprunts/dépenses de fonctionnement) sera de 16,1% en 2021, avec un Capital Restant Dû de 35,8 M€, jusqu'en 2040 avec un taux moyen qui passera de 2,2 % en 2020 à 1,7 % en 2021.

Dotation aux amortissements

Les dotations aux amortissements (2,3 M€) augmenteront de 9,1% (+ 195 530 €), ce qui permettra de financer en partie les investissements prévus en 2021.

2) Des recettes de fonctionnement stabilisées

- **Un solde excédentaire** estimé à 780.000 € est attendu et sera conservé en section de fonctionnement.
- **Le produit des contributions** (21,7 M€) évoluera de 1,9 %, ce qui sera en grande partie absorbé par l'évolution des bases et représentera en moyenne à population constante, 121 € par habitant, alors qu'il était à 123 € par habitant en 2014.
- **Le produit des services** (1,4 M€) est attendu en hausse de 6,5 %.
- **Une convention avec le SMITOM LOMBRI** consistant à recevoir au SIVOM 18.000 tonnes d'ordures ménagères en provenance des communes de Sézanne et Marne, et à envoyer à l'usine d'incinération du SMITOM-LOMBRI 19.000 tonnes de refus de méthanisation est en place depuis le 1^{er} avril 2018, et sera reconduite à partir du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 3 ans et demi, ce qui permet de percevoir un intérressement de 5 € par tonne apportée par le SMITOM et de baisser le coût de traitement des déchets du SIVOM de 3,77 € (170.000 €).
- **Les soutiens des éco-organismes** (1,3 M€) sont estimés en baisse de 13% (- 209 860 €) en raison d'une diminution des soutiens à la performance de collecte versés par CITEO pour les emballages en plastique et le papier.
- **Une baisse des prix de rachat des matériaux** et notamment du papier et du carton par les repreneurs a été constatée en 2020 compte-tenu d'une situation internationale dégradée suite à la fermeture du marché chinois. La baisse des produits de vente sur ces deux matériaux représente 231 443 € sur les deux flux (623 079 € en 2019, 391 636 € en 2020). Le produit 2021 est estimé prudemment à 400.000 €.

- La redevance spéciale devrait permettre de percevoir 600 000 € en 2021 suite au déploiement notamment dans les pépinières d'entreprises, au plus haut niveau depuis sa mise en place en 2005.
- Suite à la condamnation solidaire en février 2017 des sociétés **GENERIS-REP**, **VALORGÀ** et **HDI GERLING** dans le cadre des désordres survenus sur l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage, une indemnité de 4 M€ est attendue.

3) Des dépenses d'investissement pour améliorer les conditions de travail et accompagner le développement des services

De nouveaux travaux pour sécuriser les équipements et améliorer les conditions de travail

- Des travaux d'optimisation de l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage pour un montant de 6,3 M€, ont été engagés en 2020 pour 2 M€ et se poursuivront en 2021 à hauteur de 4,1 M€.
- Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et études préalables sera menée (estimée à 95.000€) en vue de la rénovation de l'atelier mécanique, dont les travaux seront prévus en 2020 ont été reportés à 2021. Le coût total de l'opération est estimé à 1,2 M€.

De nouvelles infrastructures pour développer les services

- Les crédits sont réservés (900 000 €) pour le projet de construction d'une déchetterie à Crosne ou à Epinay-sous-Sénart en fonction des procédures d'acquisition du terrain par les communes. Les deux projets verront le jour mais l'un en 2021 et le second en 2022.
- Le projet de création d'une voie de desserte se poursuit et il est prévu en 2021 de procéder aux études nécessaires en poursuivant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage estimée à 99.000€. Les recherches de financement et les discussions avec les partenaires seront également engagées dès cette année.
- Le développement des colonnes enterrées se poursuivra, avec un budget prévu de 380.000 € pour l'acquisition de nouvelles colonnes et le remplacement de pièces pour celles en places.
- La gestion du parc de bacs de collecte se poursuivra en veillant à remplacer les bacs cassés ou sans couvercle, avec des campagnes de contrôles de l'état du parc dans le cadre du nouveau marché avec le prestataire. Environ 5% du parc est remplacé chaque année suite à de la casse ou à des disparitions de bacs. 150.000 € seront prévus pour l'achat de nouveaux bacs.

Plan de renouvellement des véhicules : Un parc plus adapté et plus propre.

- 4 camions-benne de collecte à chargement arrière (840.000 €)
- 1 camion-benne de collecte des encombrants (210.000€)
- Une pelle pour le tri des encombrants pour la déchetterie de Varennes-Jarcy (300.000 €)
- 2 Véhicules utilitaires pour le ramassage des dépôts autour des colonnes à verre et des colonnes enterrées (140.000 €)
- 2 Voitures de service pour les services collecte et déchetteries (36.000 €)

Des équipements et outillages plus performants

- **Un nouveau système de contrôle d'accès dans toutes les déchetteries.** (160.000€).
- **Remplacement des caméras et mise en place d'un réseau de vidéosurveillance** (160.000 €).
- **Du matériel et des outillages** pour l'atelier mécanique suite aux travaux de rénovation (46.000 €).

4) Des recettes d'investissement adaptées

- **Les dotations aux amortissements** (2,3 M€) sont en augmentation constante depuis 2010, et permettent de prévoir le renouvellement des équipements et matériel. Les équipements de l'usine financés par le **SIVOM**, le Tube Rotatif 48 (2,9 M€), le Digesteur K 230 (3,4 M€) et la déchetterie de **Brie-Comte-Robert** (870.000 €) sont désormais pris en compte dans les dotations aux amortissements.
- Le FCTVA de la section Ordures Ménagères est estimé à 281 410 € (398 042 € en 2020).

Délibération :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le budget Primitif 2020 ;

CONSIDERANT la vocation du **SIVOM**, seul syndicat de traitement des déchets par Tri-Méthanisation- Compostage de la région Ile-de-France, et seul acteur public en capacité de traiter les biodéchets des gros producteurs ;

CONSIDERANT le souhait du **SIVOM** de développer des partenariats avec les syndicats voisins pour optimiser nos complémentarités dans le traitement des déchets ;

CONSIDERANT la volonté du **SIVOM** d'accompagner les habitants de son territoire dans le geste de tri et de les sensibiliser au recyclage et à la réduction des déchets par des moyens de pré-collecte renforcés et des actions de communication innovantes et efficaces ;

CONSIDERANT l'engagement du **SIVOM** à maîtriser l'impact de ses activités sur la santé, la sécurité et l'environnement, qui lui permet d'être certifié ISO 14001 et OHSAS 18001 depuis 2005 et 2009 ;

CONSIDERANT le choix du **SIVOM** de privilégier la collecte des déchets en colonnes enterrées et la collecte des bacs avec des camions-bennes à chargement latéral et à chargement arrière ;

CONSIDERANT la politique de gestion du personnel du **SIVOM** engagée en 2009, consistant à favoriser les recrutements de salariés sous statut privé, relevant de la convention collective nationale des activités du déchets, et de leur permettre de bénéficier de conditions de travail améliorées en continue ;

CONSIDERANT la nécessité de développer le réseau des déchetteries sur l'ensemble du territoire du **SIVOM** et notamment dans le Val d'Yerres ;

LE COMITE SYNDICAL.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

PREND ACTE du Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 de la section Ordures Ménagères :

DIT que ces orientations seront prises en compte dans le Budget Primitif 2021.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Varennes-Jarcy, le 17 décembre 2020.



Le Président
Guy GEOFFROY
Député-Honoraire
Maire de COMBS-LA-VILLE
Président des Eco-Maires

SIVOM DE LA VALLEE DE L'YERRES ET DES SENART

Rapport de présentation du budget principal Ordures Ménagères

Budget primitif 2022

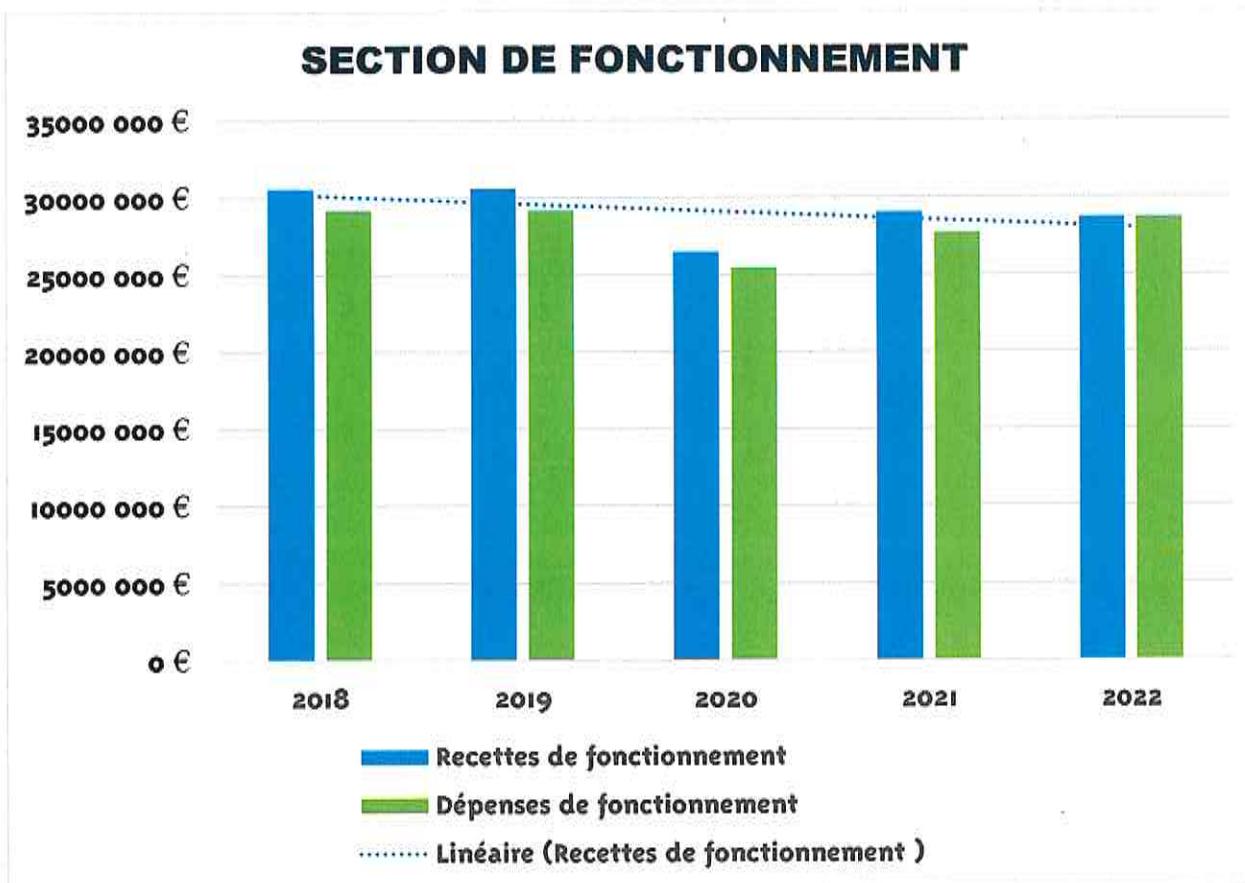
Le Budget Primitif 2022 est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Toutes les recettes et dépenses prévisionnelles sont inscrites dans ce budget primitif.

A) Section de fonctionnement :

Le montant des recettes inscrites au budget 2022 est de **28 709 102 euros**, en baisse de **342 986 euros** par rapport au réalisé 2021.

Cette somme budgétisée permet de financer les dépenses de la section de fonctionnement.



a.i) Les recettes de fonctionnement

Le tableau ci-dessous reprend le réalisé annuel de 2019 à 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
002 - EXCEDENT D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 345 092 €	1 421 713 €	1 029 283 €	1 347 547 €
013 - ATTENUATIONS DES CHARGES	78 030 €	90 039 €	70 744 €	51 000 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 637 040 €	1 363 415 €	2 028 684 €	1 988 000 €
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	22 881 080 €	23 093 332 €	23 310 054 €	24 917 116 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	216 139 €	155 628 €	450 511 €	390 000 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 465 282 €	327 863 €	526 €	0 €
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0 €	0 €	2 149 552 €	0 €
Total des recettes réelles	30 622 663 €	26 451 991 €	29 039 354 €	28 693 663 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0 €	0 €	12 735 €	15 439 €
Total des recettes d'ordre	0 €	0 €	12 735 €	15 439 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 622 663 €	26 451 991 €	29 052 088 €	28 709 102 €

Le budget 2022 est voté en une seule étape :

Le budget primitif en début d'année N avec reprise des résultats 2021.

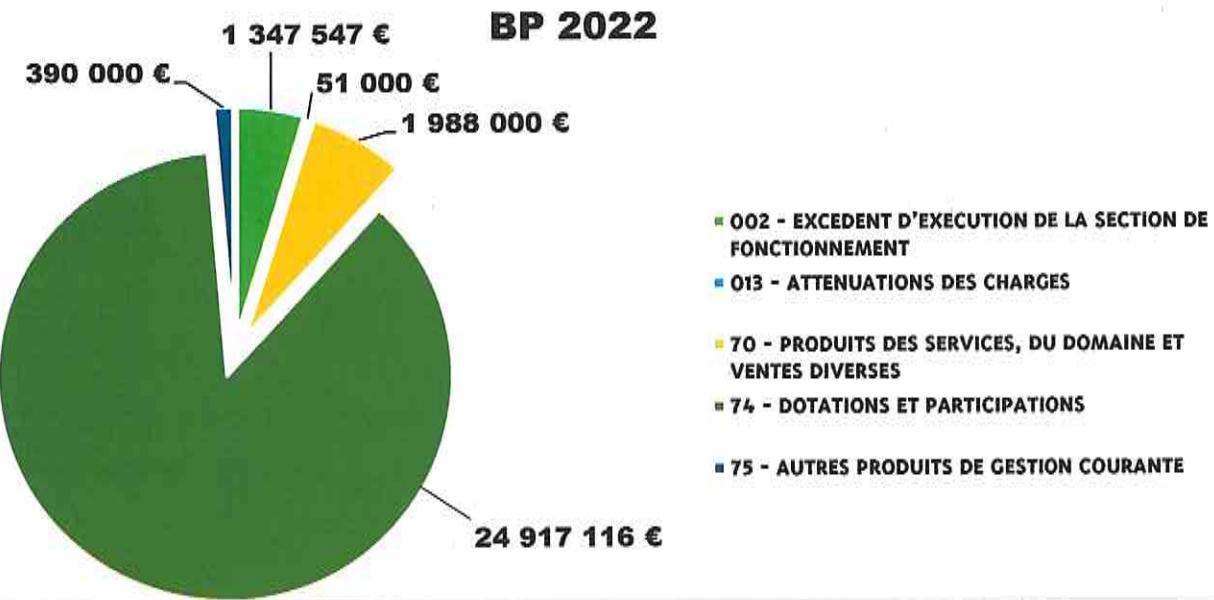
Le **SIVOM** ne vote pas de budget supplémentaire car il reprend par anticipation les soldes de l'exercice N-1 sur la même section, car la clôture de l'exercice 2021 est votée à la même séance.

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au budget 2022 sont composées à **86.8 %** par le chapitre 74 – Dotations et participations.

Les produits des services (chapitre 70) représentent de **6.9 %** de ces recettes.

L'excédent de fonctionnement N-1 reporté représente **4.7 %**. Les autres chapitres, avec un cumul à moins de **442 000 euros**, sont marginaux.

Recettes réelles de fonctionnement



a.2) Le chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses

Les recettes attendues dans ce chapitre sont en légère baisse à **1 988 000 euros** au lieu de **2 028 684 euros** au réalisé du budget précédent.

L'écart provient de la régularisation des recettes de régie des déchetteries.

Les principales recettes prévues à ce chapitre portent sur :

- Les recettes de redevance spéciale pour **630 000 euros** ;
- Les recettes de dépôts divers en déchetterie, de location de bennes, de l'évacuation des encombrants pour **378 000 euros** ;
- Les recettes de ventes des emballages recyclables et du papier pour **980 000 euros**

a.3) Le chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre représente **86.8%** de recettes réelles de fonctionnement. Le montant des dotations et participations est de **24 917 116 euros**.

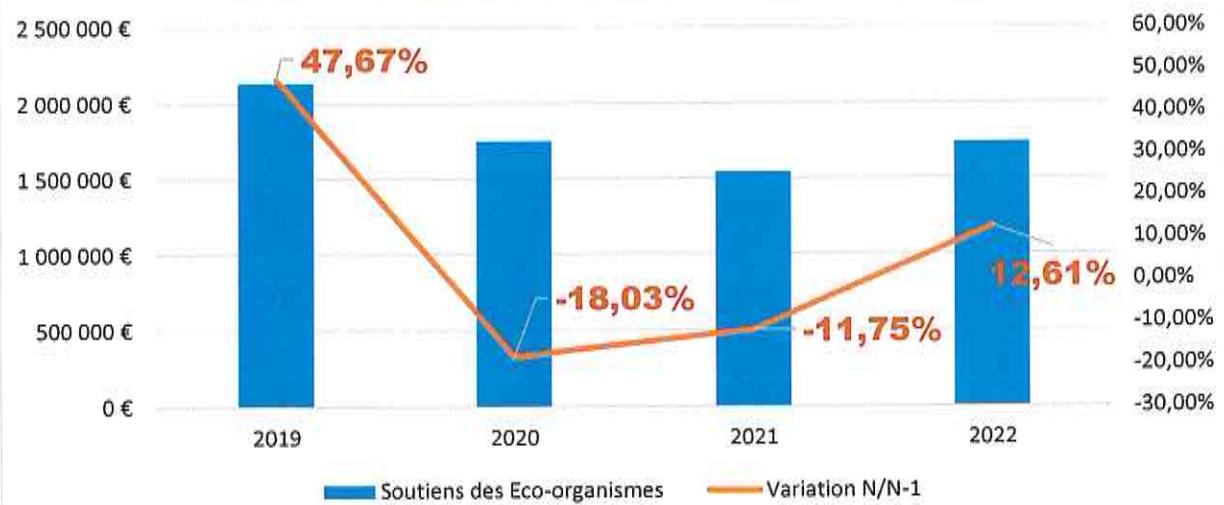
- Elles sont composées en grande partie du produit des contributions (fiscalité indirecte, reversées par douzième par les EPCI). Cette recette représente **23 181 048 euros** ; la variation N/N-1 est de **6.49%**.

PARTICIPATION DES COMMUNES



- Les recettes liées aux soutiens des Eco-organismes (**CITEO, ECOSYSTEME, ECO-MOBILIER**) représentent **1 736 068 euros** des recettes réelles au lieu de **1 541 662 euros** au réalisé du budget précédent. L'écart de **194 406 euros** provient du déstockage des tonnages des emballages recyclés générant un soutien **CITEO** plus important.

SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES



a.4) Les autres recettes

- Le chapitre 75 -Autres produits de gestion courante, regroupe la participation des salariés à l'achat des tickets restaurants (**40%** du prix du ticket) et au remboursement de la TICPE.
- Les atténuations de charges (chapitre 013) correspondent aux remboursement des arrêts maladie des agents par notre assureur.

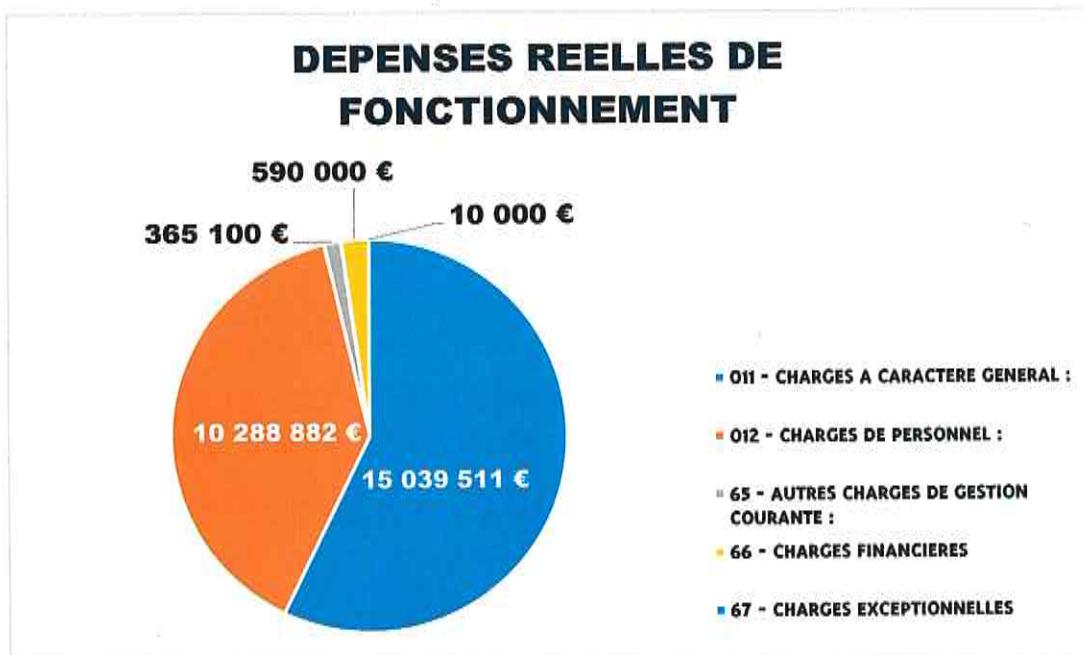
a.a1/ Les dépenses de fonctionnement :

Comme pour les recettes de fonctionnement, le tableau ci-dessous reprend le réalisé annuel de 2019 à 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 561 523 €	12 418 417 €	13 509 531 €	15 039 511 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	8 835 157 €	9 515 788 €	9 713 039 €	10 288 882 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	324 915 €	335 905 €	370 112 €	365 100 €
66 - CHARGES FINANCIERES	1 786 884 €	1 029 429 €	1 802 372 €	590 000 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 918 881 €	1 051 €	144 €	10 000 €
Total des dépenses réelles	27 427 360 €	23 300 590 €	25 395 198 €	26 293 493 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 773 589 €	2 145 444 €	2 309 343 €	2 415 609 €
Total des dépenses d'ordre	1 773 589 €	2 145 444 €	2 309 343 €	2 415 609 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 200 950 €	25 446 034 €	27 704 541 €	28 709 102 €

Les chapitres 011 – Charges à caractère général, 012 -Charges de personnel et 65 – Autres charges de gestion courante représentent **97,7 %** des dépenses réelles de fonctionnement du budget prévisionnel 2022.

Le chapitre 66 – Charges financières représente **2.2%** des dépenses réelles de fonctionnement.



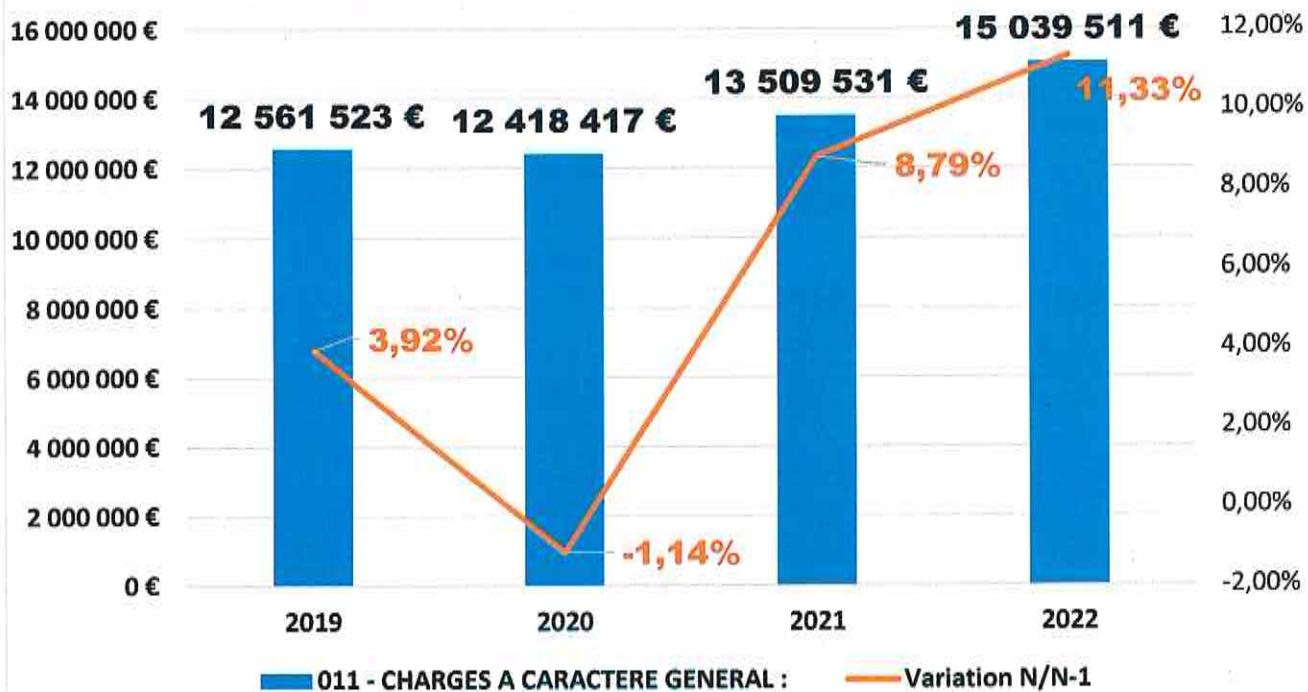
a.a2) Le chapitre 011 – Charges à caractère général

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2022 à hauteur de **15 039 511 euros**. Cette enveloppe budgétaire prévisionnelle intègre l'achat de :

- Carburant (compte 60622) qui représente **729 200 euros** ;
- Petits outillages (compte 60632) et les prestations externalisées (compte 61551) pour la maintenance et l'entretien courant des véhicules pour **987 560 euros** ;
- Les vêtements de travail (compte 60636) pour 105 600 euros ;
- Les contrats de prestations représentent **11 696 760 euros**. Cette catégorie regroupe les prestations de traitement des ordures ménagères des ménages :
 - Transport et traitement des encombrants pour **2 131 000 euros**
 - Tri des emballages pour **1 772 000 euros**
 - Traitement des ordures ménagères résiduelles et végétaux par « Tri-Méthanisation-Compostage » pour **6 200 000 euros** ;
 - Le traitement des déchets de déchetterie pour **510 000 euros** ;
- La maintenance des bacs pour **530 000 euros** ;
- Les locations de véhicules et autres (compte 61351 et 61358) pour 223 700 euros ;
- L'entretien des voies et des réseaux pour **80 200 euros** ;

Ce chapitre regroupe également les assurances pour **253 908 euros**, les frais de télécommunication, d'affranchissement, les annonces et les insertions pour les marchés publics et pour les recrutements pour **42 655 euros**, les honoraires d'avocats dans le cadre des contentieux pour **73 000 euros**, les frais d'études (compte 617) pour **37 580 euros**, les formations (compte 6184) pour **120 000 euros**, les publications et actions de communication pour **190 920 euros**, les taxes foncières et autres taxes pour **43 952 euros** ...

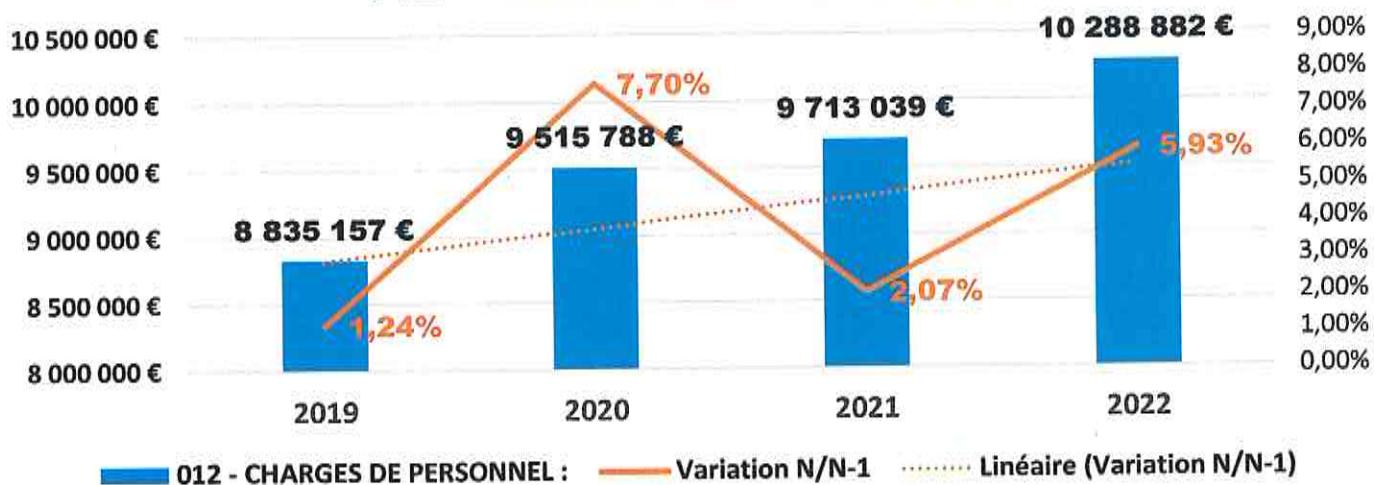
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL :



La forte évolution s'explique par le renouvellement des marchés en avril et juin 2021 respectivement pour le tri des emballages et pour le transport et le traitement des encombrants. Mais également par une forte évolution du coût tarifaire du traitement des ordures ménagères par « Tri-Méthanisation-Compostage » ainsi que la TGAP.

a.a3) Chapitre 012 – Charges de personnel

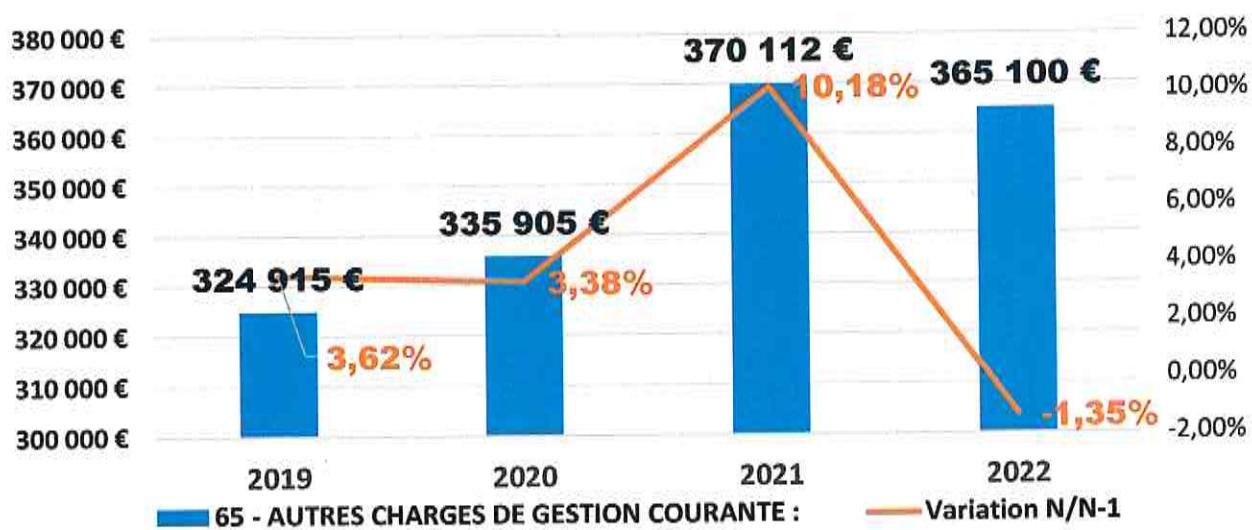
012 - CHARGES DE PERSONNEL



Le budget prévisionnel 2022 pour les charges de personnel s'élève à **10 288 882 euros** contre **9 713 039 euros** au réalisé de l'année 2021. Cela s'explique par la poursuite des évolutions liées à la politique salariale et la revalorisation du point d'indice de **2,5%** (pour le personnel sous statut privé) tel que le stipule la convention collective. Mais également par le recrutement en octobre 2021 d'un responsable opérationnel des collectes et d'un chef de secteur au service collecte, en année pleine.

b.3) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



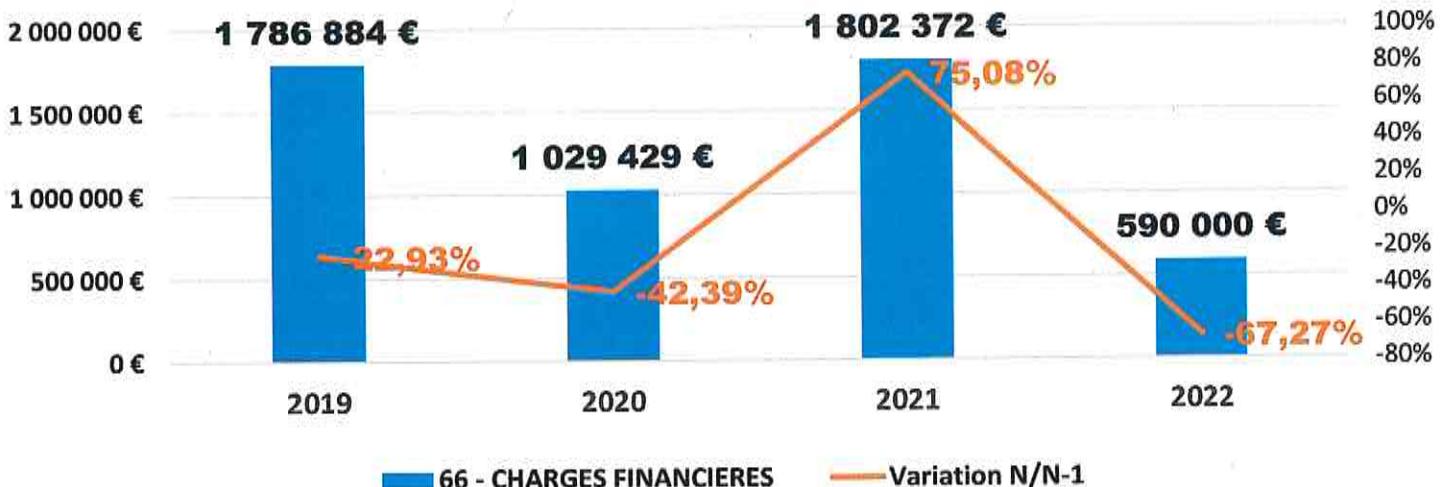
365 100 euros sont ouverts à ce chapitre soit **1,4%** des dépenses prévisionnelles réelles de fonctionnement. Il intègre les dépenses détaillées ci-dessous.

Redevance à la commune d'accueil	200 000 €
Indemnités des Elus	92 050 €
Subventions de fonctionnement à la Commission animation	45 000 €
Créances admises en non-valeur et éteintes	20 000 €
Droit d'auteurs des artistes pour l'éco-concert	4 600 €
Redevances pour licences, logiciels, ...	3 450 €
Total Autres charges de gestion courante	365 100 €

a.a4) Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre correspond à la charge de la dette (intérêts uniquement). Ces charges représentent **2,2%** des charges prévisionnelles réelles de fonctionnement 2022.

66 - CHARGES FINANCIERES



Dans l'attente de la décision de la cour d'appel concernant un contentieux sur le paiement de l'indemnité de sortie pour le remboursement anticipé du prêt O226 société générale, en 2021, une provision de **1 227 227 euros** a été constituée (compte 6681) pour régler le cas échéant la souche estimée par la banque à **2,34 M€** mais qui est contestée par le **SIVOM**.

La baisse des frais financiers est due aux refinancements à taux fixe de trois prêts à taux structurés.

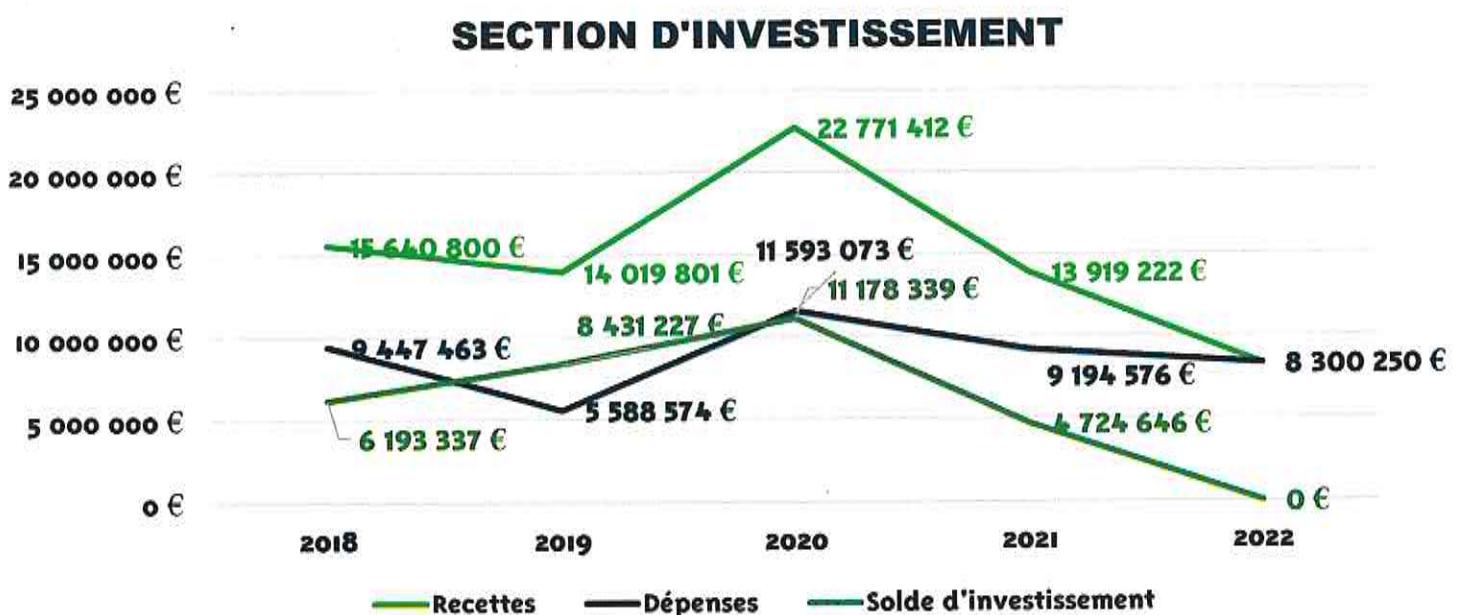
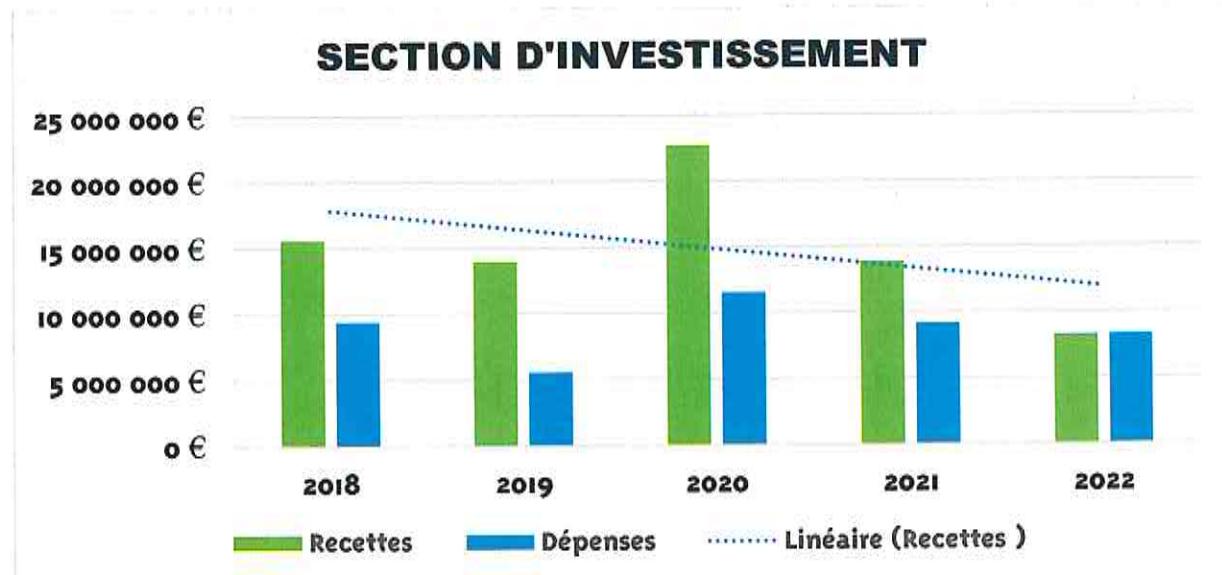
a.a5) Le chapitre 67 Charges exceptionnelles regroupe principalement à titre préventif des crédits pour des annulations de titres antérieurs (compte 673) pour **10 000 euros**.

a.a6) Le chapitre 042 -Opérations d'ordre de transfert entre section, les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement comptable de l'actif ce qui se traduit par une dépense de fonctionnement (compte 6811) pour **2 415 609 euros** et de recettes d'investissement d'un montant identique. Il s'agit d'un transfert depuis la section de fonctionnement vers la section d'investissement au chapitre 040.

B) Section d'investissement

Le montant des recettes inscrites au budget 2022 est de **8 300 250 euros**, en baisse de **5 618 972 euros** par rapport aux recettes réalisées 2021.

Cette somme budgétisée permet de financer les dépenses de la section d'investissement.



b.1) Les recettes d'investissement

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution des crédits inscrits en recettes d'investissement au budget primitif 2022 et le réalisé sur les exercices 2019, 2020, 2021.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €
Solde d'exécution N-1 (Excédent reporté)	6 198 424 €	8 431 227 €	11 178 339 €	4 724 646 €
Opérations d'ordre de section à section	1 773 589 €	2 145 444 €	2 309 343 €	2 415 609 €
Opérations patrimoniales	196 928 €	942 659 €	0	0
Dotations, fonds divers et réserves	198 797 €	398 042 €	404 927 €	959 995 €
Subventions d'investissement	105 026 €	4 549 €	26 613 €	200 000 €
Emprunts et dettes assimilées	5 500 000 €	10 849 491 €	0 €	0 €
Immobilisations en cours (compte 238 - Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles)	47 035 €	0 €	0 €	0 €
Total	14 019 801 €	22 771 412 €	13 919 222 €	8 300 250 €

Il est difficile de dégager des marges de manœuvre en section de fonctionnement puisque les soldes excédentaires ne sont pas capitalisés, car ils sont maintenus en fonctionnement.

Les opérations d'ordre de section à section (chapitre 040) correspondent à l'amortissement comptable de l'actif ce qui se traduit par une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement : il s'agit là d'un transfert de la section fonctionnement à hauteur de **2 415 609 euros**. L'amortissement est linéaire (les dépréciations sont réparties de manière égale sur la durée de vie du bien) et pratiqué par dérogation (délibération du 10 février 2021) en M57 à partir de l'année qui suit la mise en service des constructions et matériels.

L'inscription relative au Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) au chapitre 10 affiche une forte hausse : **959 995 euros** au lieu de **404 927 euros** en 2021. Cette hausse correspond principalement à la réalisation des travaux de performance énergétique, la réfection de la halle de compostage et l'augmentation de la capacité de l'usine de « Tri-Méthanisation-Compostage » pour **4 829 639 euros**.

Le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement éligibles de l'année N-1.

Le chapitre 13 - Subventions d'investissement enregistre les subventions attendues de **200 000 euros** de la Région Ile de France dans le cadre de la réalisation des travaux de l'usine.

Le chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées, ne portera pas de nouvel emprunt sur l'exercice 2022.

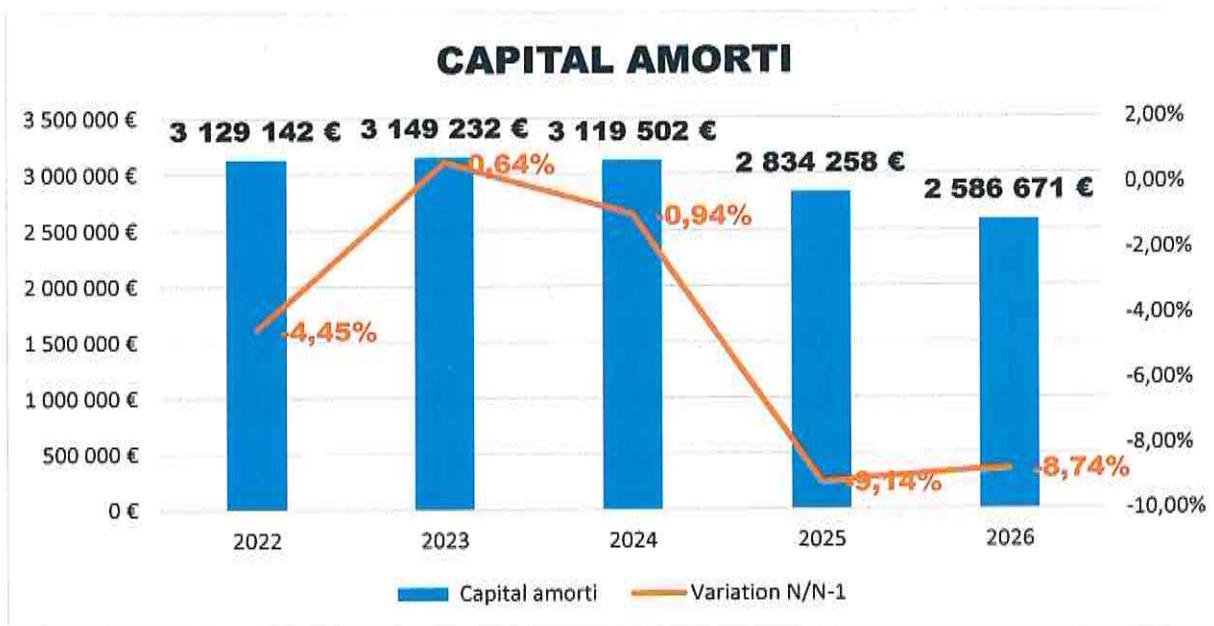
L'investissement sera réalisé avec les fonds propres de la collectivité.

b.2) Les dépenses d'investissement

Les crédits de la section d'investissement prévus au budget primitif 2022 pour des dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) atteignent **8 300 250 euros**.

Libellé du chapitre	2019	2020	2021	2022
040 - Opérations d'ordre de section à section	0 €	0 €	12 735 €	15 439 €
041 - Opérations patrimoniales	196 928 €	942 659 €	0 €	0 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	44 669 €	0 €	0 €	0 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 043 922 €	8 162 109 €	3 274 950 €	3 129 942 €
20 - Immobilisations incorporelles	71 188 €	23 570 €	83 016 €	424 550 €
21 - Immobilisations corporelles	1 040 178 €	1 281 590 €	994 237 €	3 763 213 €
23 - Immobilisations en cours	1 191 689 €	1 183 145 €	4 829 639 €	967 107 €
Total	5 588 574 €	11 593 073 €	9 194 576 €	8 300 250 €

Le chapitre 16 porte le remboursement en capital des emprunts : 3 129 942 euros sont prévus au BP 2022. L'évolution de la charge de la dette a été présentée lors du débat d'orientations budgétaires.



Le remboursement du capital commence à décroître de manière significative à partir de l'année 2025 ce qui dégagera de nouvelles marges de manœuvre en investissement pour le SIVOM.

Présentation sommaire des investissements 2022

La ventilation indicative est la suivante :

Les frais d'études :

- Etudes pour la création d'une voie de desserte du site pour **122 904 euros** ;
- Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'Atelier mécanique pour **116 829 euros** ;
- Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la construction d'une déchetterie à Epinay-sous-Sénart pour **90 000 euros** ;

Immobilisations corporelles :

- Bâtiment d'accueil de la déchetterie de Moissy-Cramayel et bas de quai de la déchetterie de Varennes-Jarcy pour **100 000 euros** ;
- Maintenance des bâtiments et mise en conformité des installations pour **102 800 euros** ;
- Achat de 6 véhicules légers (dont 1 véhicule de service déchetterie en RAR reporté) pour **106 091 euros** ;
- Réfection de la plateforme de tri-transit des déchets (dont RAR reportés) pour **111 480 euros** ;
- Equipements informatiques, caméras, serveur, renouvellement des Pc (dont RAR reportés) renouvellement des téléphones portables et réalisation d'une tranchée pour passage de câbles des caméras pour **114 597 euros** ;
- Maintenance préventive et gros outillages pour l'Atelier pour **161 600 euros** ;
- Bacs et composteurs pour **175 334 euros** ;
- Contrôle d'accès en déchetterie (dont RAR reportés) pour **199 210 euros** ;
- 1 Pelle sur pneumatiques (RAR reportés) pour **322 800 euros** ;
- Colonnes enterrées et aériennes pour **625 000 euros** ;
- 7 Camions de collecte des déchets à chargement arrière (dont 4 RAR reportés) pour **1 581 006 euros** au total.

Les immobilisations en cours :

Les travaux d'optimisation de l'usine de Tri-Méthanisation-Compostage ont été engagés en 2020 pour **6 375 762 euros**, et seront soldés en 2022 pour **555 353 euros** ;

LES RATIOS FINANCIERS

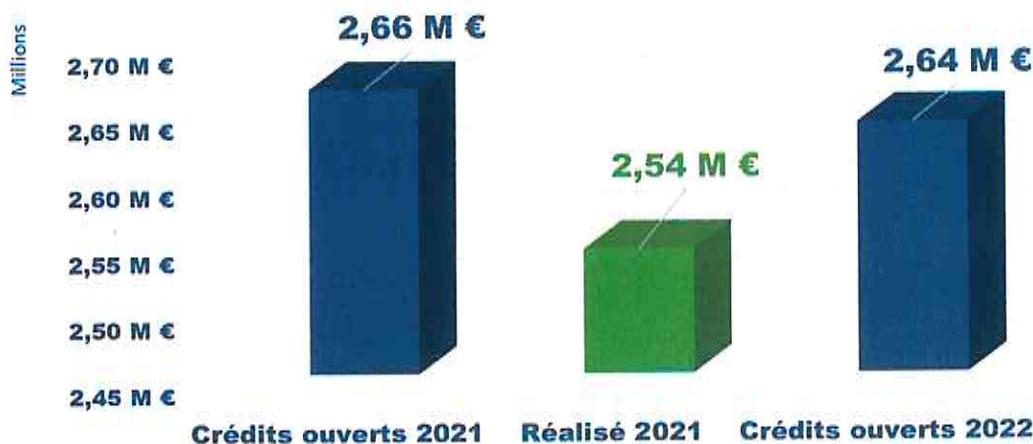
INFORMATION RATIOS FINANCIERS	2019 (BP)	2019 (CA)	2020 (BP)	2020 (CA)	2021 (BP)	2021(CA)	2022(BP)
Dépenses d'équipement brut / population.	34,03 €	12,93 €	74,93 €	13,85 €	58,87 €	32,69 €	28,27 €
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement.	24,70%	7,87%	54,01%	10,07%	42,55%	21,09%	19,61%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	121,33%	104,08%	130,51%	127,31%	107,89%	102,36%	107,60%
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement.	36,42%	32,21%	37,90%	40,84%	39,51%	38,25%	39,13%
Dépenses réelles de fonctionnement / population.	135,48 €	153,95 €	134,74 €	129,68 €	131,12 €	140,52 €	144,22 €
Encours de dette / population.	178,16 €	192,50 €	221,49 €	221,49 €	198,72 €	180,60 €	179,01 €
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement.	129,32%	117,14%	159,64%	161,02%	143,63%	116,52%	119,35%
Produit des impositions indirectes / population	116,43 €	116,43 €	118,93 €	118,93 €	120,45 €	154,99 €	149,99 €
Encours de la dette	31 732 855 €	34 295 833 €	39 795 833 €	35 912 725 €	35 912 725 €	32 637 775 €	29 507 833 €
Recettes réelles de fonctionnement / population.	137,77 €	164,33 €	138,74 €	137,55 €	138,35 €	154,99 €	149,99 €
Produits d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement.	7,03%	5,59%	5,84%	5,84%	6,08%	7,99%	7,27%
Population de la CEPL.	178 160	178 160	179 674	179 674	180 719	180 719	182 321

LE BUDGET PROPRETE URBAINE

En plus du budget principal des Ordures Ménagères, le SIVOM dispose d'un second budget Propreté Urbaine.

Il porte des charges de personnel, des charges à caractères général et de remboursement de la dette qui a servi à financer la réhabilitation du bâtiment, ainsi que des dotations aux amortissements. Il est équilibré par des recettes propres issues provenant des tarifs de prestations payés par les adhérents à la section.

Les dépenses de fonctionnement



Les charges à caractère général

- Le réalisé 2021 : **493 897 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **537 085 euros**

Evolution de **43 188 euros** soit **8.74%** par rapport aux charges fonctionnelles réalisées en 2021.

Elles intègrent la revalorisation des tarifs des principaux marchés : traitement des déchets de balayage, fourniture des consommables (brosses des balayeuses, carburant, sel de déneigement...) et le développement de nouvelles prestations de désherbage mécanique.

Les charges de personnel

- Le réalisé 2021 : **1 735 285 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **1 802 772 euros**

Evolution de **67 487 euros** soit **3.89 %** par rapport aux charges 2021 pour intégrer la revalorisation des salaires dans le cadre de la politique salariale et notamment la hausse de **2.5%** du point d'indice.

Les intérêts des emprunts et dettes

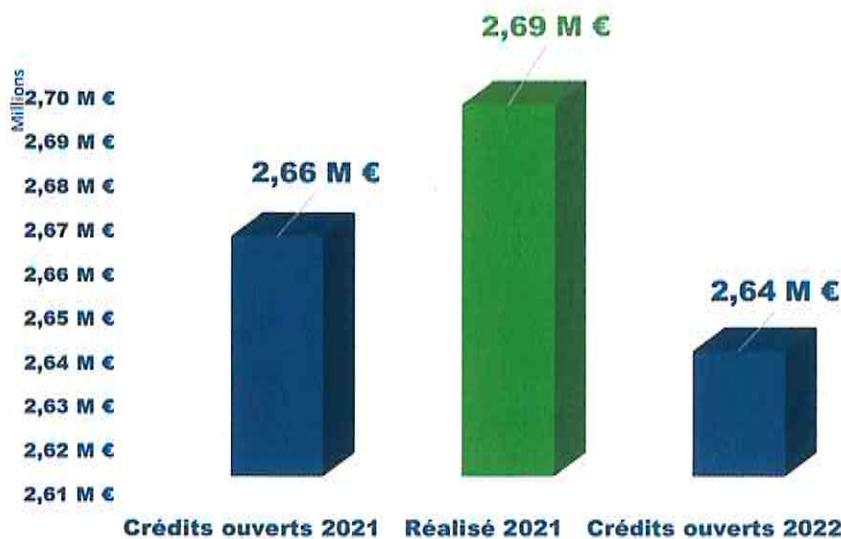
Ce sont les frais financiers sur le capital emprunté pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking. Taux **1,50%** remboursement sur 20 ans.

Les dotations aux amortissements

- Le réalisé 2021 : **304 873 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **288 523 euros**

Variation de **-16 350 euros** soit **-5.36 %** par rapport aux dotations 2021.

Les recette de fonctionnement



- Le réalisé 2021 : **2 694 315 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **2 638 505 euros**

Variation de **-55 810 euros** soit **-2.07 %** par rapport aux recettes réalisées en 2021.

La participation des collectivités

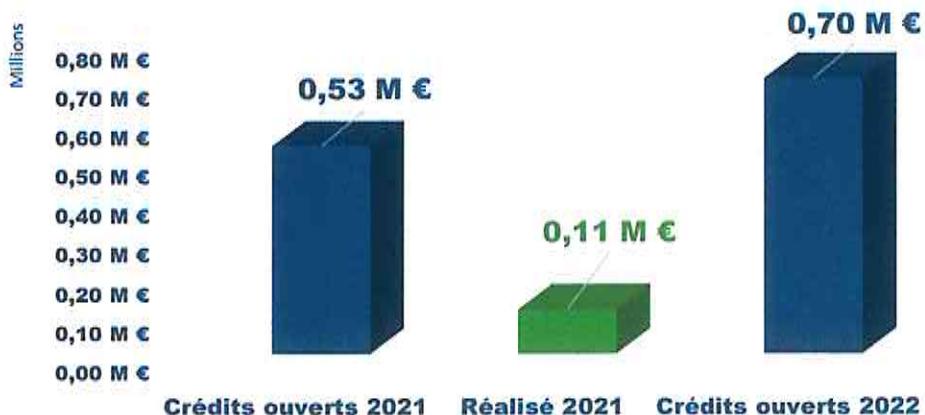
- Le réalisé 2021 : **2 247 457 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **2 433 655 euros**

Evolution de **186 198 euros** soit 8.28% par rapport aux recettes réalisées en 2021.

Les dépenses d'investissement

- Le réalisé 2021 : **112 847 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **701 504 euros**

Evolution de **588 657 euros** par rapport au réalisés 2021. Détailé ci-dessous :



Les emprunts et dettes assimilées

Remboursement du capital pour le financement de la réhabilitation du bâtiment et l'aménagement d'un parking pour **40 000 euros**.

Les immobilisations corporelles

- Le réalisé 2021 : **72 673 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **661 504 euros**

Evolution de 588 831 euros par rapport au réalisé 2021. Détailé ci-dessous :

• 2 Balayeuses	480 000 €
• 2 véhicules électriques de service	88 000 €
• Remise en état des saleuses	48 070 €
• 2 Bornes escamotables	20 000 €
• 3 Souffleurs électriques avec double batteries	11 664 €
• Téléphones portables et matériel informatique	7 000 €
• 3 Souffleurs thermiques	2 186 €
• Outils collectifs	2 000 €
• Sécurisation de la toiture du bâtiment contre les chutes de hauteur (RAR reporté)	1 584 €
• Casiers de pour vêtements lavés	1 000 €

Les recettes d'investissement



- Le réalisé 2021 : **513 877 euros**
- Le prévisionnel 2022 : **701 504 euros**

Evolution de **187 627 euros** soit **36,51 %** par rapport aux recettes réalisées en 2021.

Réalisé 2021 :

Solde excédentaire N-1	152 577 euros
Dotations aux amortissements	304 873 euros
FCTVA	56 427 euros

Prévisionnel 2022 :

Solde excédentaire N-1	401 031 euros
Dotations aux amortissements	288 523 euros
FCTVA	11 950 euros